«Mohammed VI assistera au Sommet arabe d'Alger», selon Jeune Afrique

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 // N°387 // PRIX 20 DA// Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PLAIDE POUR UNE LOI DEVANT ENCADRER LE SECTEUR

Une réorganisation urgente de la presse nationale s'impose

P.3

EDUCATION NATIONALE

Plus de 1.600 établissements dotés de tablettes électroniques

P.16

MOHAMED ARKAB REÇU PAR LE VICE-ÉMIR DU KOWEÏT

Le Sommet arabe d'Alger se dessine clairement

P.3

IL A ÉTÉ REÇU PAR LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA

Le chef d'État-Major des armées du Rwanda en visite en Algérie

P.3

L'EDITORIAL DE « L'EXPRESS »

Gifles et camouflets pour le Makhzen marocain

P.3

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE RASSURE :

« Tout est en ordre »

P.4

DÉDIÉ À LA PROMOTION ET AU DÉVELOPPEMENT DES START-UPS

Lancement du programme Huawei Spark à Alger

P.16

Coup de fouet pour les transports en Algérie

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République a donné des orientations pour l'acquisition, dans les meilleurs délais, d'avions et de navires en renfort des lignes aériennes et maritimes, d'Algérie vers les destinations internationales.

De même, il a été décidé d'aller vers le traitement définitif des dossiers déposés pour l'ouverture de compagnies privées de transport aérien et maritime, répondant aux standards internationaux, ainsi que la mise en exploitation, dans les plus brefs délais, des avions privés confisqués sur décision de justice, dans le cadre des affaires de corruption, sous la tutelle des entreprises nationales spécialisées, dans le cadre de l'intérêt général. L'accélération de la cadence des travaux de réalisation des projets de lignes ferroviaires, à travers les régions incluses dans le nouveau plan, a été également soulignée.

LE MOSSAD PRÉTEND AVOIR DÉJOUÉ DES DIZAINES D'ATTAQUES TERRORISTES IRANIENNES, TÉHÉRAN EN RIT

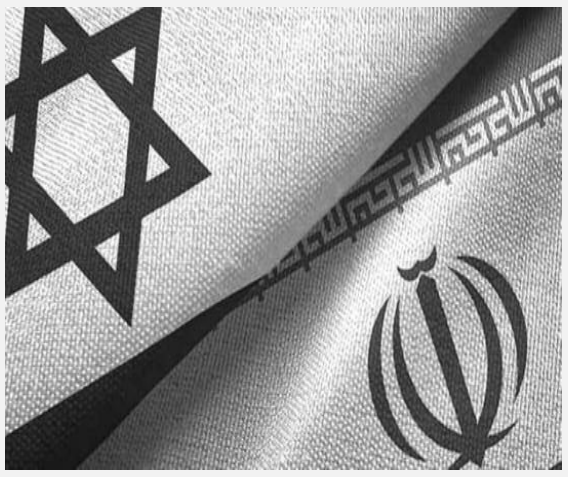

Le chef du Mossad, David Barnea, a affirmé lundi que les services de renseignements israéliens ont déjoué récemment des dizaines d'attaques terroristes iraniennes à l'étranger, lors de la conférence annuelle de l'Institut pour la politique antiterroriste à l'Université Reichman de Herzliya. "Le régime de Téhéran enfreint les règles tout en exploitant cyniquement les principes de l'islam. C'est un régime qui prône la violence comme moyen légitime. Ce ne sont pas des actions aléatoires, c'est du terrorisme d'État, planifié, systématique et stratégique", a-t-il affirmé. David Barnea a énuméré quelques-uns des attentats terroristes déjoués par le Mossad, et a mentionné, entre autres, la tentative d'attaquer des hommes d'affaires israéliens à Chypre, ainsi que des touristes et des diplomates israéliens en Turquie. Dans une première réponse aux allégations israéliennes, la presse iranienne en rit et affirme que Barnéa « cherche à porter des habits plus grands que ce qu'il ne peut porter ».

LIBAN : ARRESTATION D'UN MÉDECIN SYRIEN SUSPECTÉ D'ESPIONNAGE POUR LE COMPTE DU MOSSAD

Les autorités libanaises auraient contribué à arrêter un médecin syrien travaillant pour l'agence de renseignement israélienne du Mossad, a rapporté samedi le média Al-Akhbar, affilié au Hezbollah. Il devait recueillir des informations sur les infrastructures d'approvisionnement en eau de la Syrie. Selon les informations relayées, Moaeen Youssef, 53 ans, a été arrêté le mois dernier après que les renseignements libanais ont recueilli des informations à son propos en suivant ses comptes sur les réseaux sociaux.

Les renseignements recueillis suggéraient que le médecin récoltait des informations sur les réseaux d'égouts et les infrastructures d'approvisionnement en eau de la Syrie, ainsi que sur les réseaux routiers de Damas.

Lors de son interrogatoire, Moaeen Youssef aurait déclaré avoir vécu en Suède, où il était à la tête du service de néphrologie d'un hôpital de Stockholm. Il a affirmé avoir reçu un mail en 2018 d'un homme nommé "Christopher", lui proposant un rôle dans un projet de purification de l'eau en Syrie. Il serait entré en Syrie via le Liban, selon Al-Akhbar.

LA COUR CONSTITUTIONNELLE, UN SAUT QUALITATIF

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a indiqué, au Caire (Egypte), que la Cour constitutionnelle a franchi un grand pas en matière de justice constitutionnelle en Algérie, à la faveur des mutations constitutionnelles opérées par la Constitution de novembre 2020.

Dans son intervention lors des travaux de la 6e réunion de haut niveau des présidents des cours constitutionnelles et suprêmes et des conseils constitutionnels africains, M. Belhadj a affirmé que la révision de la Constitution est le premier pas vers les réformes politiques engagées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une vision globale pour une réforme profonde de l'Etat et ses institutions en vue de bâtir une Algérie nouvelle basée sur le droit, la loi, la gouvernance et la démocratie", a précisé un communiqué de la Cour constitutionnelle.

PLUS DE 11 000 ÉCOLES FERMÉES DANS LE SAHEL CENTRAL ET LE BASSIN DU LAC TCHAD À CAUSE DES CONFLITS

À l'occasion de la Journée internationale de protection de l'éducation contre les attaques le 9 septembre, six ONG de protection de l'enfance et l'Unicef tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme. Au total, ce sont 11 100 écoles qui sont fermées dans le Sahel central et le bassin du lac Tchad en raison des conflits ou des menaces proférées contre les enseignants et les élèves, selon l'Unicef et des ONG de protection de l'enfance. Ce sont ainsi des centaines de milliers d'enfants qui sont privés de rentrée scolaire cette année. Face à cette situation, les sept organisations lancent un appel aux gouvernements sahéliens, à la Cédéao et à l'Union africaine (UA) pour qu'ils prennent des mesures concrètes, comme l'adoption d'une déclaration interdisant l'utilisation militaire des écoles ou la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

LE PREMIER MINISTRE INDIEN IRA À UN SOMMET RÉGIONAL AVEC LA RUSSIE, LA CHINE ET LE PAKISTAN

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, participera la semaine prochaine à un sommet régional qui, selon Moscou, donnera lieu à des discussions en tête à tête entre les présidents russe Vladimir Poutine et chinois Xi Jinping, a annoncé dimanche 11 septembre le gouvernement indien. La réunion des États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), qui se veut un contrepoids à l'influence occidentale et qui comprend, outre la Chine, la Russie et l'Inde, quatre pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan et Tadjikistan) et le Pakistan, doit se dérouler à Samarcande, dans le sud-est de l'Ouzbékistan, les 15 et 16 septembre.

GUERRE EN UKRAINE VLADIMIR POUTINE MET EN GARDE EMMANUEL MACRON LORS D'UN ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE

Selon « Ouest France », le président russe Vladimir Poutine et son homologue français Emmanuel Macron se sont à nouveau parlé par téléphone au sujet de l'Ukraine. Ils ont notamment évoqué la situation de la centrale nucléaire de Zaporijjia.

Selon un communiqué du Kremlin, cité par l'agence Tass, Vladimir Poutine et Emmanuel Macron se sont à nouveau entretenus par téléphone de la situation sécuritaire en Ukraine, dimanche 11 septembre 2022. À cette occasion, le président russe aurait attiré l'attention sur des « attaques régulières ukrainiennes contre les sites de la centrale de Zaporijjia, y compris le dépôt des déchets radioactifs », d'après le Kremlin. Il a mis en garde le président français sur une situation « qui pourrait aboutir à des conséquences catastrophiques».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PLAIDE POUR UNE LOI DEVANT ENCADRER LE SECTEUR

Une réorganisation urgente de la presse nationale s'impose

Lors de la réunion du Conseil des ministres de dimanche dernier, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné une organisation plus complète de la presse écrite et électronique à la faveur de la loi devant encadrer ce secteur, selon un communiqué du Conseil des ministres.

Concernant le projet de loi sur la presse écrite et électronique, le Président Tebboune a ordonné une «organisation plus complète de la presse écrite et électronique à travers cette loi en vue de l'éloigner de toute forme d'exploitation, outre la déclaration des sources de financement».

Le Président Tebboune a affirmé, en outre, que les mécanismes prévus par le projet de loi sur la presse écrite et la presse électronique «reposent sur une logique de protection des journalistes et visent à développer le secteur de l'information».

Le regroupement des sociétés d'impression publiques dans le cadre d'un nouveau plan de gestion prévoyant de placer ces sociétés sous la tutelle d'un seul établissement qui pourrait être dénommé Société nationale d'impression devrait permettre également plus de visibilité dans l'impression et les métiers de papier qui s'y rattachent.

Ce qui dans les faits, devrait impliquer une réorganisation complète du secteur, une séparation en bonne et due forme du bon grain de l'ivraie, la correction des dérives constatées à tous les niveaux, le retour de la presse aux professionnels du secteur et la "neutralisation" des indus occupants par la force publique.

Nous attendons une véritable révolution du secteur de la Communication, afin que les rappels épisodiques ne soient pas de simples effets d'annonce... sans aucun contenu. **I.M.Amine**

MOHAMED ARKAB REÇU PAR LE VICE-ÉMIR DU KOWEÏT

LE SOMMET ARABE D'ALGER SE DESSINE CLAIREMENT

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a effectué une visite au Koweït, hier, et a été reçu par le vice-émir de ce pays du Golfe, Mechaal al-Ahmad al-Jaber Al-Sabah, selon plusieurs médias locaux.

Lors de cette audience, le ministre de l'Energie a remis une invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'émir Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah pour assister au sommet de la Ligue arabe, prévu à Alger les 1 et 2 novembre prochains.

Outre le sommet arabe, il a également été question des relations entre les deux pays. En témoigne la présence de plusieurs hauts responsables koweïtiens, dont le vice-président du Conseil des ministres, le ministre du Pétrole, le ministre d'Etat chargé des Affaires du Conseil des ministres, le ministre d'Etat par intérim chargé des Affaires du Conseil de la nation, ainsi que d'autres hauts responsables du cabinet de l'émir et du vice-émir. Pour rappel, le président Tebboune avait effectué, au mois de février dernier, une visite au Koweït lors de laquelle il s'était entretenu avec l'émir Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah et le vice-émir Mechaal al-Ahmad al-Jaber Al-Sabah

.I.Med

Le chef d'État-Major des armées du Rwanda en visite en Algérie

Le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu hier, le général d'armée Jean Bosco Kazura, chef d'État-Major des forces armées de la République du Rwanda.

Ce dernier effectue une visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire, indique un communiqué du MDN.

A cette occasion, le chef d'État-Major de l'ANP a souligné l'importance de développer une « coopération pérenne » entre les armées des deux pays. « Je saisirai l'occasion de votre présence parmi nous, pour saluer les efforts de votre pays ayant abouti à un Rwanda stable et prospère, servant ainsi d'exemple pour plusieurs pays africains, qui aspirent à la stabilité politique et le développement tous azimuts », a-t-il exprimé.

Et d'ajouter : « Pour ma part, j'estime nécessaire d'inscrire nos deux institutions dans une réelle volonté à même de nous permettre de développer une coopération pérenne, fondée sur la confiance, la prise en considération des intérêts communs et le renforcement des échanges ».

Dans ce contexte, le général d'armée Saïd Chanegriha a fait part de la disponibilité de l'État-Major de l'ANP « en matière de concertation sur les différents aspects sécuritaires et d'échange d'expertises dans le domaine technique et de formation ».

L'édito

Par Zahir Mehdaoui

GIFLES ET CAMOUFLETS POUR LE MAKHZEN MAROCAIN

Alors que le général Belkhir El-Farouk, chef d'état-major de l'armée marocaine, se trouve à Tel Aviv pour montrer que son roi est le meilleur élève de la normalisation, le Maroc reçoit simultanément deux belles gifles, l'une de la part de citoyens marocains et l'autre, de Paris. Vendredi passé, des dizaines de manifestants marocains anti-normalisation ont brûlé le drapeau de l'Etat hébreu devant le siège du Parlement marocain en exprimant leur exigence de laver l'honneur du Maroc en mettant un terme aux relations illicites avec l'entité sioniste.

En France, la militante sahraouie Sultana Khaya et le représentant du Sahara occidental, Hamad Sedati, ont été reçus au siège du Parlement où a été posée la lutte et la résistance du peuple sahraoui ainsi que les exactions de l'occupant marocain contre les militants sahraouis.

La promenade avinée de Mohammed VI dans les rues de Paris, la claque donnée par le chef de l'Etat colombien, Gustavo Petro, qui a renouvelé l'attachement de son pays à la cause sahraouie, et le camouflet retrouvé à la « virginité royale » par le représentant d'Israël au Maroc, David Govrin, indiquent clairement que le Makhzen marocain est en train de partir en déroute. Les revers qu'il essuie ces derniers temps ne sont qu'un avant-goût de la grande débâcle à venir. Croyant trouver dans l'État sioniste une planche de salut, il s'enfonce de jour en jour dans l'indignité et la compromission à tel point que certains des pays amis comme la France et le Qatar commencent à prendre leurs distances vis-à-vis de ce partenaire encombrant ! Outre l'accueil réservé à Sultana Khaya et Hamad Sedati, le fait que la France pense, ces jours-ci, à mettre fin à son actionnariat dans la Radio Méditerranée Internationale, Medi 1, produit il y a plus de 40 ans, en dit long sur le glissement que Paris est en train de donner à ses relations avec le Makhzen marocain. Même signe du côté du Qatar que « l'empressement normalisateur » du Maroc et les intrigues autour de la succession de Mohammed VI semblent agacer au plus haut point.

Le Makhzen marocain est en train de recevoir en plein visage le jet de salive qu'il a lancé dans le ciel bleu du Maghreb. En foulant aux pieds la légalité internationale qui plaide en faveur d'un processus de décolonisation au Sahara occidental et en s'acoquinant avec le régime d'apartheid récompensé, le Makhzen marocain n'a fait, contrairement à ce qu'il tente de faire croire, que créer du vide autour de lui. Ce n'est un secret pour personne. **M. Z.**

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE RASSURE :

" Tout est en ordre "

Le programme de formation des enseignants de la langue anglaise concerne les techniques d'organisation et de fonctionnement de la classe, la pédagogie. Cela devrait leur permettre de faire leur travail pédagogique comme il se doit...

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne 1, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a révélé que le secteur dont il a la charge s'apprête à réceptionner, durant la prochaine rentrée scolaire, 413 nouvelles écoles, dont des collèges, ainsi que la création d'un lycée national des arts, un établissement important dans le pays, pouvant recevoir, sous le régime de l'internat, des élèves venant de 52 wilayas. Le ministre a affirmé que des mesures ont été prises et mises en œuvre dans de nombreuses écoles où le problème de la surcharge est évoqué. Belabed a abordé d'autres nouveautés, mettant ainsi en avant le retour au système scolaire normal et l'annulation du système de groupes, après trois ans de pandémie, tout en saluant les efforts fournis par la corporation dans la lutte contre l'épidémie de Coronavirus et pour la continuité du travail scolaire et pédagogique et le déroulement des examens dans des conditions acceptables. Concernant l'introduction de la langue anglaise au cycle primaire, (à la troisième année), le ministre a déclaré que les écoles commencent à recevoir le livre d'anglais, expliquant que le livre a été conçu de manière moderne et allégée afin de ne pas alourdir le cartable. Dans le même contexte, le ministre a révélé que l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire va concerner les classes de troisième année, de quatrième année et de cinquième année. Cette décision a été prise à la lumière des avis scientifiques exprimés par des experts qui estiment que l'enseignement de l'anglais se fera sur trois ans en primaire, et qu'il sera dispensé à raison de deux cours par semaine d'une durée de 45 minutes. Quant aux enseignants de la matière, il a indiqué qu'ils sont recrutés sous contrat, en tenant compte des critères d'ancienneté, de diplôme et de l'âge, outre le fait qu'ils vont bénéficier d'un programme de formation de 60 heures. Le ministre a souligné que le programme de la formation des enseignants de la langue anglaise concerne les techniques d'organisation et de fonctionnement de la classe, la pédagogie, cela devrait leur permettre de faire leur travail pédagogique comme il se doit. Il ajoute : les nouveaux enseignants sont soumis à trois périodes de formation de 190 heures. Evoquant les mesures liées à l'allègement du cartable, Abdelhakim Belabed a souligné encore, qu'elles comprennent l'équipement des écoles de tablettes et la sensibilisation des parents à la nécessité d'éviter de placer des outils inutiles dans le cartable de l'enfant, en plus de fournir le livre numérique, où tous les élèves du primaire recevront un code pour télécharger gratuitement le livre numérique dans le cadre de la numérisation des livres scolaires qui se poursuivra jusqu'au niveau de la troisième année secondaire. Sur un autre volet, le ministre a expliqué que des travaux sont en cours pour finaliser le projet de loi organique pour les salariés du secteur, qui sera soumis prochainement aux autorités concernées, après avoir mis en place les dernières retouches avec les partenaires sociaux et les syndicats.

Y.S.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE SONT UN PROBLÈME CROISSANT DANS LE PAYS FREINER L'HÉCATOMBE

Un accident de la circulation routière est survenu hier sur le chemin de wilaya N° 171 reliant Bir Hdada à Aïn Hdjar, faisant cinq morts, et deux blessés, selon Tariki.dz, le site de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale. Face à l'hécatombe, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que les accidents de la route exigeaient une solution coercitive, soulignant la nécessité d'appliquer les peines les plus lourdes pour les cas de non-respect avéré du Code la route, une infraction qualifiée de crime. Il a dans sens été préconisé «l'application des peines les plus lourdes pour les cas de non-respect avéré du Code la route, une infraction qualifiée de crime, ainsi que le contrôle technique des véhicules de transport chaque trois mois». Le Président de la République a mis l'accent sur «le renforcement du contrôle sur les sociétés de transport par bus, à travers l'impérative rotation de conducteurs pour les longs trajets et le retrait du registre du commerce aux sociétés contrevenantes, outre l'application des peines les plus lourdes à l'encontre des parties impliquées dans la délivrance de permis de conduire aux candidats non qualifiés».

R.N.

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE LE SOULIGNE :

L'AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL A ACCORDÉ AUX FEMMES ALGÉRIENNES DES ACQUIS IMPORTANTS

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a souligné, hier à Oran, la place particulière occupée par la femme algérienne depuis l'indépendance, consacrée dans diverses lois nationales et renforcée par le récent amendement constitutionnel qui leur a octroyé des acquis importants. Dans son allocution d'ouverture, lors de la première conférence des femmes syndicalistes arabes, la ministre a précisé que l'importance et l'attention particulières accordées aux femmes "ont été renforcées par l'amendement constitutionnel de novembre 2020, en établissant des acquis politiques importants, notamment le principe d'égalité des sexes dans l'emploi et la parité sur le marché du travail". Elle a également noté que l'amendement a "souligné la volonté de l'Etat de promouvoir la parité sur le marché du travail, d'encourager et de promouvoir les femmes aux postes de responsabilité", relevant l'attention particulière du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion des femmes. Mme Krikou a rappelé que la Constitution "garantit l'égalité de tous les citoyens, hommes et femmes, en droits et en devoirs, et cela a été inscrit dans la plupart des législations nationales, en particulier la législation du travail et la loi sur l'exercice du droit syndical, qui souligne la non-discrimination dans l'exercice d'un emploi à l'exception de leur éligibilité et de leurs droits, et garantit l'égalité des salaires entre les travailleurs", et cela s'est traduit par la concrétisation de toutes ces dispositions relatives à l'augmentation quantitative et qualitative de la présence des femmes algériennes dans tous les domaines, distinguée et créative. Par ailleurs, la ministre a souligné que la tenue de cette conférence, à laquelle participent 140 syndicalistes représentant 15 pays, "coïncide avec le soixantenaire de l'indépendance nationale, qui a été ponctué par de nombreuses activités qualitatives, qui ont mis en lumière le rôle des femmes dans la prise de décision dans leurs pays, notamment le congrès international sur les luttes des femmes arabes, de la guerre de libération au parcours de la construction". Elle a ajouté que "sur le plan international, l'Algérie a ratifié divers pactes relatifs aux droits de l'homme, y compris ceux relatifs aux droits des femmes, notamment la plate-forme de Pékin et les objectifs de développement durable, dans le but de consacrer, de renforcer et de promouvoir les droits des femmes, car elle œuvre à incarner des programmes complets et intégrés pour répondre aux aspirations des femmes". La ministre a assuré que l'Algérie a fourni des cadres intégrés pour assurer la contribution effective des femmes algériennes à la voie du développement, à la lumière de la coopération arabe conjointe, et dans le cadre d'une politique sociale bien établie et en ligne avec les objectifs de développement durable. Cette première conférence des femmes syndicalistes arabes, dont la cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence de la ministre de la condition féminine de Palestine, Amal Al-Hamid, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Salim Labatcha, outre les cadres de l'Union arabe des syndicats et des autorités locales territoriales, abordera plusieurs axes. Il s'agit entre autres des "femmes arabes dans le processus d'intégration pour la paix, l'autonomisation économique des femmes pour l'égalité", ainsi que "le rôle des syndicats dans la lutte contre la violence sur le lieu de travail et leur rôle dans la garantie d'un travail décent pour les travailleurs migrants dans la région arabe". Cet événement sera clôturé, lundi soir, par l'élaboration des recommandations des femmes syndicalistes arabes à soumettre aux participants à la troisième conférence de l'Union des syndicats arabe, prévue les 14 et 15 septembre à Oran.

R.N.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :

« Développer une coopération pérenne »

M. Chanegriha a exprimé « une entière disponibilité en matière de concertation sur les aspects sécuritaires et d'échange d'expertises, en vue d'une participation active à l'instauration de la paix et la stabilité au niveau du continent africain".

Le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a reçu en audience, hier à Alger, le Chef d'Etat-Major des Forces armées de la République du Rwanda, le Général d'Armée Jean Bosco Kazura, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a reçu en audience, ce lundi 12 septembre 2022, (hier, NDLR) au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le Chef d'Etat-Major des Forces armées de la République du Rwanda, le Général d'Armée Jean Bosco Kazura, qui effectue une visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire", précise la même source. La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut de l'emblème national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte rwandais par des formations militaires, représentant les différentes Forces de l'ANP. Ont pris part à cette rencontre, le Secrétaire Général du MDN, les Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, des Chefs de Départements, des Directeurs centraux du MDN et de l'Etat-Major de l'ANP, lit-on dans le communiqué. "Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a souligné la nécessité d'inscrire les armées des deux pays dans une réelle volonté, à même de permettre de développer une coopération pérenne, fondée sur la confiance et la prise en considération des intérêts communs", ajoute le MDN. "Je saisirai l'occasion de votre présence parmi nous, pour saluer les efforts de votre pays ayant abouti à un Rwanda stable et prospère, servant ainsi d'exemple pour plusieurs pays africains, qui aspirent à la stabilité politique et le développement tous azimuts. Pour ma part, j'estime nécessaire d'inscrire nos deux institutions dans une réelle volonté à même de nous permettre de développer une coopération pérenne, fondée sur la confiance, la prise en considération des intérêts communs et le renforcement des échanges", a déclaré M. Chanegriha qui a, en outre, "exprimé une entière disponibilité en matière de concertation sur les aspects sécuritaires et d'échange d'expertises, en vue d'une participation active à l'instauration de la paix et la stabilité au niveau du continent africain". Et d'ajouter : "En cette occasion, il m'est agréable de vous faire part de notre entière disponibilité en matière de concertation sur les différents aspects sécuritaires et d'échange d'expertises dans le domaine technique et de formation. Cette coopération entre nos deux Armées gagnerait aussi à être inscrite dans un protocole de coopération militaire, à entériner entre nos deux Armées dont la visite d'aujourd'hui constitue un premier jalon pour aboutir à la signature d'un Accord de coopération militaire entre nos deux Institutions", a poursuivi le Général d'Armée. "Avant de conclure mon intervention, je vous assure de notre sincère volonté d'unir nos efforts en vue d'atteindre une coopération à la hauteur des aspirations de nos deux peuples, dans la mesure où les relations bilatérales entre les deux pays sont actuellement empreintes d'excellence, clairement perceptible à travers une volonté commune de contribuer activement à l'instauration de la paix et la stabilité au niveau de notre espace africain", a-t-il conclu. De son côté, le Général d'Armée Jean Bosco Kazura a salué l'Algérie pour son "rôle pivot dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région, en apportant une aide et une assistance multiforme aux pays du voisinage et en les accompagnant vers une normalisation de leur situation sécuritaire". **R.N.**

LE PASSAGE DU RALLYE "AFRICA ECO RACE" PAR LE SAHARA OCCIDENTAL SANS L'AUTORISATION DU POLISARIO EST UN SOUTIEN À L'OCCUPATION MAROCAINE

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), Abi Bouchraya Bachir, a affirmé que le passage du Rallye "Africa Eco Race" par les territoires sahraouis occupés sans l'autorisation du Front Polisario constitue "un soutien clair aux objectifs des forces de l'occupation marocaine visant à annexer le Sahara occidental par la force". "La contribution des organisateurs dans ce sens, en exploitant les valeurs du sport pour soutenir des actes expansionnistes est une renonciation aux principes et idéaux du sport", a souligné, samedi, Abi Biouchraya dans un communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS). Face à cette démarche immorale et illégale, le Front Polisario, en sa qualité de représentant légitime du peuple sahraoui, "condamne énergiquement l'inclusion illégale du Sahara occidental occupé dans le parcours du Rallye, et met en garde le Maroc contre la poursuite de sa politique d'agression qui menace la sécurité et la stabilité de la région et l'avenir de ses populations". Selon le communiqué, le Rallye "Africa Eco Race", prévu du 15 au 30 octobre prochain, suit le même itinéraire que le Rallye Paris-Dakar, à partir du sud de la France en passant par le Sénégal via la Mauritanie. Le diplomate sahraoui estime que les organisateurs feignent d'ignorer l'existence du Sahara occidental et planifient de traverser le territoire de manière illégale sans demander l'autorisation du représentant unique du peuple sahraoui, le Front Polisario. Le diplomate sahraoui a averti les organisateurs que cacher ce fait "expose les participants potentiels à des risques inconnus au regard des affrontements militaires quotidiens entre l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) et les forces d'occupation marocaine, et des millions de mines antipersonnel, implantées par l'occupant marocain à travers le territoire sahraoui". "Le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire marocain, et la Cour de justice internationale (CJI) a nié en 1975 l'existence de tout lien de souveraineté entre les territoires sahraouis et le Royaume du Maroc, ce qui a été dernièrement souligné par la Cour de justice de l'Union européenne (UE) qui a réaffirmé le statut séparé et distinct du Sahara occidental. La présence marocaine, sans souveraineté sur ce territoire appartenant au peuple sahraoui, est, donc, une occupation militaire qui viole le droit international", poursuit le communiqué. "Sur la base des faits juridiques, le régime marocain n'a pas la moindre autorité pour permettre l'organisation d'événements sportifs ou autres sur les territoires occupés du Sahara occidental", indique M. Abi Bouchraya Bachir qui a évoqué la décision de la justice européenne portant annulation de nouveaux accords entre l'UE et le Maroc. Il a rappelé à ce propos que toute activité menée au Sahara occidental doit obtenir le consentement du peuple sahraoui. Il a enfin souligné que le Sahara occidental, conformément à la Charte onusienne, restera un territoire séparé et distinct, d'autant que le peuple sahraoui n'a pas encore exercé son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. **R.N.**

LES DROITS DE L'HOMME DANS LE MONDE SOUS LA LOUPE

Les travaux de la 51e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme des Nations unies se sont ouverts, hier à Genève, et se poursuivront jusqu'au 7 octobre prochain. Selon un communiqué du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme publié sur son site officiel, durant cette session, le Conseil examinera plus de 80 rapports. Il s'agit de documents présentés par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, des experts des droits de l'homme et d'autres organes d'enquête concernant plus de 40 thèmes et intéressant la situation des droits de l'homme dans une trentaine de pays. Au total, le Conseil tiendra 20 débats interactifs avec des titulaires de mandats des procédures spéciales. Au premier jour de la session, le Conseil sera saisi d'une mise à jour concernant le rapport annuel de la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, dont le mandat s'est achevé le 31 août dernier. La mise à jour sera présentée par Nada Al-Nashif, Haute-Commissaire aux droits de l'homme par intérim. Le débat général sur la promotion et la protection des droits de l'homme aura lieu les 20 et 21 septembre, tandis que le débat général sur les situations des droits de l'homme se tiendra les 26 et 27 septembre. S'agissant du point de l'ordre du jour concernant les « organes et mécanismes chargés des droits de l'homme », le Conseil dialoguera, le 28 septembre, avec les Mécanisme d'experts et Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones. Il tiendra, le même jour, sa réunion-débat annuelle sur les droits des peuples autochtones, consacrée en 2022 aux effets des plans de relèvement économique et social liés à la Covid-19 sur ces peuples. ***R.N.***

INVESTISSEMENT

Tebboune ordonne la création du guichet unique avant fin septembre

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création, avant fin septembre courant, du guichet unique de l'investissement.

Le dernier délai pour la création du guichet unique de l'investissement est fixé à fin septembre courant afin d'avoir des statistiques précises permettant l'élaboration d'un plan de gestion basé sur la prospective et faciliter, par là même, l'investissement", a insisté le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche dernier. La nouvelle loi sur l'investissement prévoit en effet, plusieurs nouvelles mesures pour faciliter les investissements étrangers en Algérie, dont la création d'un guichet unique, a affirmé le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. La nouvelle loi sur l'investissement prévoit "la création d'un guichet unique pour les grands investissements et les investissements comptant des étrangers, et ce, pour une prise en charge rapide et efficace de ces projets", a expliqué récemment le ministre de l'industrie, M Ahmed Zeghdar. Cette mesure vise à faire de ce guichet "un pôle pour la promotion de l'Algérie en tant qu'importante destination d'investissement au niveau mondial et aura un rôle prospectif pour définir les domaines à fort potentiel en matière d'investissement", a précisé le ministre.

Parmi les avantages prévus dans ce nouveau texte, M. Zeghdar a cité la redéfinition du concept de l'investissement en vue "de pallier les lacunes observées dans la loi sur l'investissement en vigueur".

Il s'agit également de la révision de plusieurs procédures pour faciliter l'acte d'investissement, notamment à travers l'octroi de larges prérogatives aux représentants des administrations auprès des guichets uniques d'investissement relevant de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), au niveau des wilayas, a-t-il souligné, citant, à titre d'exemple, les prérogatives conférées pour l'octroi d'avantages d'exploitation du guichet unique local. La nouvelle loi prévoit aussi la réorganisation de l'ANDI afin de redynamiser et de renforcer son rôle, a fait savoir M. Zeghdar. La mise en place d'un réseau d'évaluation et de normalisation des avantages accordés aux projets d'investissement qui représentent une importance particulière à l'économie nationale, figure également dans ce nouveau texte. Ce réseau devra définir les avantages conformément à un ensemble de normes déjà définies et vise à octroyer de meilleurs avantages au projet dans la mesure où celui-ci présente une valeur ajoutée à l'économie nationale.

STABILITÉ DU SYSTÈME JURIDIQUE PENDANT "AU MOINS DIX ANS"

Le nouveau texte vise également à encourager le recrutement par les investisseurs étrangers de la main-d'œuvre locale, en particulier celle ne nécessitant pas de compétences particulières, "comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde", a indiqué le ministre. Ainsi, le recrutement d'employés étrangers, à l'entrée en exploitation du projet, sera plafonné à 10% au maximum de l'ensemble des postes créés dans le cadre de l'investissement, selon M. Zeghdar, avec la possibilité de porter ce pourcentage à 15% du nombre total de postes créés en cas d'absence de compétences requises au niveau local.

Parmi les points "les plus importants" contenus dans le nouveau texte, le ministre a également évoqué la stabilité du système juridique de l'investissement pendant "au moins dix ans", dans l'objectif de "créer un climat d'affaires encourageant et approprié pour l'investissement, dans un environnement de confiance".

Le premier responsable du secteur a estimé que les réformes prévues par la nouvelle loi sur l'investissement sont "d'une importance cruciale pour la relance du développement et la construction d'une économie diversifiée et durable assurant des opportunités d'emploi et capable de créer de la richesse".

A ce propos, le ministre a affirmé que l'amendement de la loi en vigueur sur les investissements (loi 16-09 du 03 août 2016), cinq ans après son application, était devenu une nécessité "impérieuse", étant donné que l'évaluation du dispositif juridique actuel a dévoilé "plusieurs déséquilibres et lacunes" à corriger, notamment en ce qui concerne ses dispositifs et ses textes d'application. Concernant l'exposé sur la plate-forme numérique de l'investisseur, le Président Tebboune a souligné que "l'objectif principal est de garantir la transparence qui doit être concrétisée sur le terrain à travers le mécanisme de la plate-forme numérique de l'investisseur", précise la même source. Le Président de la République a indiqué que "la plate-forme numérique de l'investisseur doit figurer parmi les mécanismes d'aide au recensement du foncier industriel et à son orientation aux investisseurs éligibles". **Badreddine K.**

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Tebboune : " Inclure la stratégie de l'Etat pour la relance de l'économie nationale "

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur la nécessité de prendre en ligne de compte dans la Déclaration de politique générale du Gouvernement la stratégie de l'Etat pour la relance de l'économie nationale à travers le renforcement de ses capacités financières. Après avoir suivi un exposé présenté par le Premier ministre sur le bilan de l'activité du Gouvernement lors des deux dernières semaines, le Président de la République a donné des instructions pour que "la Déclaration de politique générale prenne impérativement en ligne de compte la stratégie de l'Etat pour la relance de l'économie nationale à travers le renforcement de ses capacités financières, en encourageant les exportations hors hydrocarbures en tant que nouvelles ressources financières, la rationalisation des dépenses du gouvernement et l'engagement continu de l'Etat à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen". **R.E.**

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

Protocole pour la réalisation de la route reliant Tindouf à Zouerate

Le ministère des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures a affirmé dimanche la pleine disponibilité de l'Algérie pour la réalisation du projet de route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie) sur une distance de 773 km. Les deux parties ont convenu d'un protocole de mise en œuvre du mémorandum d'entente relatif à ce projet. En marge des travaux des experts qui s'attellent, à Nouakchott, à la préparation de la 19e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, la directrice des routes et des autoroutes au ministère de Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures, Sonia Adafer, a fait savoir que les deux parties ont convenu d'un protocole exécutif pour le mémorandum d'entente signé en décembre dernier, relatif à la réalisation de la route reliant Tindouf et Zouerate. A ce propos, elle a affirmé que "l'Algérie est pleinement disposée à réaliser ce projet vital, tant pour les études y afférentes que pour la liste des entreprises auxquelles sera assignée cette mission". Cette réalisation dont le financement et le suivi sont assurés par l'Etat algérien représenté par l'Agence algérienne de coopération internationale, devrait permettre d'augmenter, graduellement, le volume de coopération économique algéro-mauritanienne, ce qui permettra de réaliser une dynamique économique en sus du développement des zones frontalières entre les deux pays, pour peu que le droit de gestion de la route après sa réalisation, selon le régime juridique de concession, soit accordé au profit de la partie algérienne pour une durée de dix (10) ans après son entrée en service, renouvelable implicitement. La réalisation de cette route revêt pour la partie mauritanienne une importance stratégique et géopolitique, car elle place ce pays au cœur des deux corridors (Le Caire-Dakar) et (Alger-Dakar) et lui permet d'avoir une liaison routière avec trois Etats maghrébins (Algérie, Tunisie et Libye), ce qui s'inscrit ainsi dans le cadre des démarches intenses que déploie l'Algérie en vue d'aller vers un Maghreb arabe relié à tous les niveaux. A rappeler que le mémorandum d'entente qui a été signé, en décembre écoulé, intervient en concrétisation de la volonté politique de raffermir les relations de coopération bilatérale, exprimée par les dirigeants des deux pays lors de la visite d'Etat qu'avait effectuée fin décembre dernier à Alger, le président mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazaouani.

R.E.

" CONTRIBUER À LA SCOLARISATION DES AUTRES "

Ouverture d'un marché de vente de fournitures scolaires à Ouargla

Un marché de vente des fournitures scolaires dit de "solidarité" a été ouvert, avant-hier à la maison d'artisanat de Ouargla, en prévision de la saison scolaire 2022/2023.

Placé sous le signe "Contribuer à la scolarisation des autres", le marché de solidarité, visant à alléger le fardeau des charges scolaires sur les bourses familiales, a ainsi enregistré la participation d'une trentaine de commerçants détaillants, des papetiers, des entreprises, opérateurs économiques et artisans proposants une panoplie d'articles scolaires et effets vestimentaires à des prix compétitifs, a indiqué le directeur du Commerce et de la Promotion des exportations de Ouargla, Kamel Hamzaoui.

Cette foire, devant s'étaler jusqu'à la fin du mois de septembre courant, permettra aux consommateurs de se procurer des fournitures scolaires à des prix réduits jusqu'à 10, voire 20% pour venir en aide aux parents d'élèves, selon M. Hamzaoui qui a fait part de la mise en place, en perspective, d'autres marchés de proximité et de points de vente d'articles scolaires devant permettre aux citoyens d'autres régions de la wilaya à acheter ces articles à des prix abordables.

Intervenant lors de l'inauguration de cette manifestation commerciale, le wali de Ouargla, Mustapha Aghamir a souligné que "ce marché de solidarité vient à point nommé en aide aux différentes bourses pour se procurer leurs fournitures scolaires à des prix concurrentiels et permet aux exposant d'écouler leurs produits avant la rentrée scolaire".

L'on relève que les articles scolaires y sont proposés à des prix raisonnables, à l'image des cahiers qui sont vendus à des prix oscillant entre 30 DA et 150 DA, selon les formats et la qualité, alors que les tabliers sont proposés à partir de 700 DA, les cartables à 1.200 DA et les chaussures (produit local), sont proposées à 1.500 DA, à la satisfaction des familles et les petites bourses notamment.

Approchés par l'APS, des exposants ont fait savoir que les prix des produits proposés sont ceux du marché de gros, dont la marge bénéficiaire ne dépasse pas les 10 DA pour chaque produit exposé.

Intervenant en application des directives du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, cette manifestation commerciale, première du genre, est organisée par la direction du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec la direction de l'Education nationale, la Chambre de commerce et d'industrie "CCI-El-Wahat", la Chambre d'artisanat et des métiers, l'Union générale des commerçants et artisans et des association caritatives.

R.R.

BLIDA

LANCEMENT DE LA RÉALISATION DU PROJET DU COMPLEXE MÈRE-ENFANT DE BOUFARIK

Les travaux de réalisation du complexe mère-enfant de la commune de Boufarik (nord de Blida) ont été lancés récemment a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya.

"Le chantier de ce projet destiné à atténuer la pression sur l'unique hôpital de la localité, a été lancé récemment. Il est doté d'une capacité d'accueil de 80 lits", a indiqué, à l'APS, le directeur des équipements publics, Noureddine Baâbcha. Il a signalé l'affectation d'une enveloppe de 2,4 milliards de DA pour la concrétisation de ce complexe mère-enfant, avec un délai de réalisation fixé à 36 mois, sachant qu'il fait partie des projets du secteur ayant bénéficié d'une levée de gel, a-t-il précisé.

"De grands espoirs sont fondés sur ce nouveau projet pour l'amélioration des conditions de prise en charge des malades", a ajouté le même responsable, signalant la réalisation programmée d'un autre projet, également destiné à l'amélioration des prestations du secteur, à savoir un service des urgences à l'hôpital de Boufarik, pour une enveloppe de 140 millions de Da et un délai de réalisation fixé à 12 mois.

Toujours au titre de l'amélioration de la prise en charge des malades, la wilaya de Blida a, également, bénéficié d'un nouveau projet d'importance, attendu au lancement dès parachèvement des procédures administratives y inhérentes, selon la même source.

Il s'agit de la réalisation d'un nouvel hôpital à Boufarik, doté d'une capacité d'accueil de 240 lits, pour une enveloppe financière estimée à 2,8 milliards de DA, a fait savoir le directeur des équipements publics.

APS

TÉBESSA

RELOGEMENT DE PLUS DE 100 FAMILLES À EL OUENZA

Une opération de relogement de 104 familles dans des habitations neuves à la commune frontalière d'El Ouenza (60 km au nord de Tébessa) est en cours depuis jeudi dernier dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a indiqué avant-hier l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

L'opération de relogement de 104 familles dans des habitations neuves à la commune frontalière d'El Ouenza (Tébessa) s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par les autorités locales à l'occasion de la célébration du soixantenaire de l'Indépendance, a déclaré à l'APS le directeur général de l'OPGI Noureddine Ouahdi qui a précisé que les familles concernées prendront possession des logements de type public locatif (LPL), dotés de toutes les commodités.

L'opération s'effectue en collaboration avec les servies de la Sûreté de daïra d'El Ouneza et les secteurs concernés pour éradiquer les habitations précaires et constructions anarchiques et autres agglomérations construites sans le moindre respect des lois en vigueur, a précisé M. Ouahdi.

Parallèlement à cette opération, il sera procédé à la démolition des constructions précaires et anarchiques en vue de récupérer des assiettes foncières et les aménager pour réaliser de nouveaux logements dans diverses formules, a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur de wilaya du logement, Nabil Abdou a indiqué que la wilaya de Tébessa a bénéficié dernièrement au titre du programme annuel 2022, d'un nouveau quota de 400 logements publics locatifs (LPL) en plus de 700 aides financières destinées à l'habitat rural dont l'opération de distribution est actuellement en cours selon les demandes exprimées et les assiettes foncières disponiblesLa même source a affirmé que l'opération de distribution du quota de logements décidé jusqu'à la fin de l'année en cours estimé à plus de 7.000 logements tous segments confondus à travers plusieurs communes, se poursuit et est marquée (l'opération) par une satisfaction notable des citoyens notamment en ce qui concerne le LPL et la Location-vente.

R.R.

DJELFA

EQUIPEMENT DE DIX-HUIT ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN TABLETTES ÉLECTRONIQUES

L'usage des tablettes électroniques sera généralisé à 18 établissements du cycle primaire de la wilaya de Djelfa, à la faveur de la nouvelle rentrée scolaire 2022/ 2023, a indiqué avant-hier la direction locale de l'éducation.

"Des préparatifs sont en cours, en coordination avec les chefs des daïras et communes concernées, pour assurer la réussite de cette opération, selon les aspirations du ministère de tutelle", a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Nabil Achouri, signalant la sélection de 18 établissements du primaire pour la généralisation de l'usage des tablettes électroniques, en milieu scolaire.

Le même responsable a aussi fait part de la prise d'autres mesures opérationnelles, en coordination avec l'Office national des publications scolaires, pour la mise a disponibilité d'un 2ème exemplaire du manuel scolaire dans les classes primaires.

Le secteur éducatif de la wilaya sera, par ailleurs, renforcé, au titre de la prochaine rentrée scolaire, par nombre de nouvelles structures, dont des lycées, des classes d'extension et des CEM, en plus de 43 cantines."Aucun déficit n'est signalé au volet de l'encadrement pédagogique", s'est, par ailleurs, félicité M. Achouri, signalant le parachèvement en cours de l'opération de signature des procès-verbaux (PV) d'installation des enseignants de langue anglaise du cycle primaire.

A noter l'organisation, également, de réunions avec tous les partenaires, cadres du secteur et autres inspecteurs des trois cycles éducatifs pour "l'examen de la situation du secteur et des insuffisances signalées, pour leur trouver des solutions adéquates", a ajouté le même responsable.

R.R.

GUERRE EN UKRAINE

«Aux origines de la crise ukrainienne»

La première victime d'une guerre, c'est la vérité», a dit le célèbre écrivain britannique de la fin du XIXe et du début du XXe siècle Rudyard Kipling. En effet, depuis le début de l'opération spéciale russe en Ukraine, nous ne pouvons qu'admettre la justesse de cette citation qui ajouta que dans ce cas de figure, «les mots deviennent la plus puissante drogue utilisée par l'humanité».

Par Kamal Louadj
Ingénieur d'État en génie nucléaire
Expert du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne francophone
Spécialisé dans les questions géopolitiques, économiques, de défense et de sécurité internationales.

Néanmoins, comme l'a très bien dit le grand Président et un des pères fondateurs de la République des États-Unis, Abraham Lincoln: «Aucun homme n'a assez de mémoire pour réussir dans le mensonge». Il déclara également: «Vous pouvez tromper quelques personnes tout le temps. Vous pouvez tromper tout le monde un certain temps. Mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps».

Dans l'allégorie de la caverne qu'il expose dans son livre La République, Platon dévalorise l'accès sensible à la connaissance car selon lui, le sensible ne permet de toucher que l'apparence phénoménale et non la chose en soi. Il met également en évidence la difficulté des hommes à changer leurs conceptions des choses, et de se défaire de l'emprise des idées reçues et des préjugés formés par l'habitude, qui obscurcissent la vision. Pour Platon, le seul moyen pour passer de la doxa au savoir au sens épistémologique du mot, est de chercher la vérité au-delà du témoignage des sens.

«Je cherche à comprendre» fut la cé
certainement tous, prononcée par l
réat du prix Nobel de physiologie
noncé cette citation le jour de sa mo
sence de ses proches, en la léguant
éprise de vérité.

Nous avons choisi de faire de cette
motiv de notre émission «Un autre
gnons également la célèbre citatio
qu'on interroge, pourvu qu'on les
mêmes les bonnes réponses».

Ainsi, dans ce premier documentai
nous allons vous exposer les faits e
conduit au déclenchement de ce con
tuer et de comprendre le contexte q
en vous laissant libres de juger et d

POURQUOI LA DÉ

Après le coup d'État de 2014 en Ukr
taux notamment les États-Unis, les d
l'est du pays- ont organisé un référe
Il ne s'agissait pas d'indépendance
médias occidentaux. En effet, comm
ment, la question posée aux citoyens
référendum était bel et bien relati
savez tous, c'est à partir de 2014 qu
En effet, durant huit ans, les force
bombarder cette région, faisant a
chiffres fournis par les Nations unie
Par ailleurs, la situation n'était pas
mée qui, eux, ont effectivement part
mination. Cette consultation, rappel
l'imposition par Kiev de l'utilisation
au détriment du russe. Les Europée
suite rejeté les résultats de cette co
pas été organisée dans de bonnes
Russie de l'avoir trafiquée pour qu
exorbitantes, ce qui lui a permis, se
suite.

Or, il faut bien rappeler que la Crim
dum d'autodétermination en déce
période de démembrement de l'UR
ment identiques à ceux obtenus
constater dans ce tableau. En effet, 9
voté pour l'indépendance face aux a
consultation référendaire, la Répu
existée entre 1992-1994, succédan
tique autonome de Crimée, avant qu
référendum en mars 1995, réintég
accordant néanmoins un statut auto
Après son élection comme Présiden
a non seulement dressé des monum
ra, le chef des Collaborateurs nazis
le, mais il a même promulgué, le
peuples autochtones» d'Ukraine, qu
de la jouissance des droits de l'hom
Bien que cette loi n'ait pas encore é
entend que la population ukrainien
dinave et proto-germanique, d'autr
sont de véritables Ukrainiens, les
c'est–à-dire des citoyens de seconde
Le 24 mars 2021, le Président Zelen
opération militaire pour la reconqué
momentanément occupée par la Ru
vement commencé à déployer d'imp
Simultanément, l'Otan menait plusie
et Baltique, accompagnés d'un non
naissance le long de la frontière ru
Russie a effectué quelques manœuv
de suivre de près l'évolution de la si
opérationnelle de ses troupes déplo
Le 21 janvier 2022, le ministère rus
tence de plans d'attaque militaire u
et de la Crimée. Pendant tout ce tem
tent l'idée de préparatifs russes po
Donbass. En effet, les autorités ukra
pas de changement à sa frontière de
C'est en février 2022 que la situatio
le 16 février, les observateurs de l
quotidiens l'augmentation dramatiq
sur les populations du Donbass, ce
gramme.

Alors que ni les médias, ni l'Union e
vernement occidental n'a réagi no
curieusement, le 17 février, le Pr
annonce que la Russie va attaquer
mais sans donner à la presse la mo
informations. Idem pour le secréta
ken, qui déclara le lendemain au Co
pays était certain que la Russie all
venu «non pas pour déclarer une g
guerre se déclenche».

C'est dans ce contexte que le Présid

élèbre phrase, que vous connaissez
le savant biologiste français et lau-
en 1965, Jacques Monod. Il a pro-
ort survenue le 31 mai 1976 en pré-
comme héritage à toute personne

e citation de Jacques Monod le leit-
regard sur l'actualité». Nous y joi-
on de Socrate pour qui «Les gens
s interroge bien, trouvent d'eux-

re consacré à la crise ukrainienne,
t la dynamique historiques qui ont
nflit. Nous allons tenter de reconsti-
qui a mené à cette situation. Le tout,
'en vos propres conclusions.

MILITARISATION?

raine, appuyé par les pays occiden-
deux Républiques du Donbass -dans
endum sur leur statut d'autonomie.
comme se plaisent à le répéter les
me le montre clairement ce docu-
s de Donetsk et Lougansk lors de ce
ive à l'autonomie. Comme vous le
e la guerre du Donbass commence.
s ukrainiennes n'ont pas cessé de
u moins 14.000 morts, selon les
es.
la même pour les habitants de Cri-
ticipé à un référendum d'autodéter-
lons-le, a été organisée à la suite de
exclusive de la langue ukrainienne
éens et les Américains ont tout de
nsultation, estimant qu'elle n'avait
conditions. Ils ont même accusé la
e le oui atteigne des proportions
lon eux, d'annexer la Crimée par la

née avait déjà organisé un référen-
mbre 1991, c'est-à-dire en pleine
RSS, dont les résultats sont quasi-
en 2014, comme vous pouvez le
94,30% des habitants de Crimée ont
autorités ukrainiennes. Après cette
blique de Crimée a effectivement
t à la République socialiste soviéti-
ue Kiev n'annule les résultats de ce
grant la Crimée à l'Ukraine, en lui
onome.
t de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky
ents en hommage à Stepan Bande-
durant la Seconde Guerre mondia-
21 juillet 2021, une «Loi sur les
ui prive les citoyens d'origine slave
me et des libertés fondamentales.
té appliquée, néanmoins elle sous-
ne a deux origines, d'une part scan-
e part slave. Et seuls les premiers
seconds ne sont que des Russes,
e zone.
sky signe un décret autorisant une

ête de la Crimée, considérée comme
ssie. L'armée ukrainienne a effecti-
portantes forces vers le sud du pays.
eurs exercices entre les mers Noire
mbre important des vols de recon-
sse. C''est dans ce contexte que la
vres à la frontière ukrainienne, afin
ituation et de tester la disponibilité
oyée dans cette région.
sse de la Défense fait part de l'exis-
krainiens en direction du Donbass
ps, les autorités ukrainiennes réfu-
our une opération militaire dans le
ainiennes affirmaient qu'il n'y avait
epuis le printemps.
n militaire bascule. En effet, depuis
l'OSCE notent dans leurs rapports
que des bombardements d'artillerie
omme le montre très bien ce dia-

uropéenne, ni l'Otan, ni aucun gou-
n plus que dénoncé ces attaques,
résident des États-Unis Joe Biden
l'Ukraine dans les prochains jours,
indre précision sur l'origine de ces
aire d'État américain, Antony Blin-
onseil de sécurité de l'Onu que son
ait attaquer l'Ukraine et qu'il était
uerre, mais pour empêcher qu'une

ent Poutine annonce le 22 février la

reconnaissance des deux Républiques du Donbass et signe avec elles, le même jour un traité d'assistance et d'entraide. Écoutons-le.
Le 23 février, lors d'une séance plénière au Conseil de sécurité de l'Onu consacrée à l'évolution de la situation dans le Donbass, le secrétaire général de l'instance, Antonio Guterres, n'a strictement rien dit sur la question de la reconnaissance par la Russie de l'indépendance des deux Républiques de Lougansk et Donetsk, comme l'indique le compte rendu officiel de cette séance publié sur le site de l'Onu. Le 24 février, Vladimir Poutine annonce le début de l'opération militaire spéciale russe en Ukraine.
Jusqu'à maintenant, nous n'avons que rapporté les derniers événements et faits ayant précédé le déclenchement de l'opération militaire russe en Ukraine. Dans ce qui suivra, nous allons nous intéresser aux enjeux sécuritaires, de défense et géopolitiques qui enveniment les relations entre la Russie, d'un côté, et les États-Unis, leurs alliés européens et l'Otan de l'autre. Des différends qui remontent à la période de la réunification allemande, avant même le démembrement de l'URSS.

UNE STRATÉGIE US-OTAN DE CANTONNEMENT DE LA RUSSIE ET DE L'ALLEMAGNE?

Selon des documents confidentiels déclassifiés ces dernières années par la CIA, lors des discussions qui ont eu lieu entre janvier et février 1990 sur l'unification allemande, alors que le pacte de Varsovie était encore en vigueur, aucun responsable occidental n'a évoqué la possibilité que les pays de l'Europe centrale ou de l'Est pourraient devenir un jour membres de l'Otan. Au contraire, le mot d'ordre concernant cette question était celui développé par le chef de la diplomatie ouest-allemande, Tutzing, dans son discours du 31 janvier 1990, qui a catégoriquement écarté cette possibilité.
En effet, un câble confidentiel adressé par l'ambassade des États-Unis à Bonn le 1er février 1990 au secrétaire d'État James Becker, révèle la vision du nouveau ministre des Affaires étrangères ouest-allemand Genscher sur la place de l'Allemagne dans la nouvelle architecture de sécurité en Europe. Celui-ci affirme, comme vous pouvez le voir sur ce document, que toute tentative d'étendre les structures de l'Otan vers l'Est mènerait au blocage de la réunification allemande. Pour lui, l'Otan doit évoluer vers un rôle beaucoup plus politique que militaire en Europe.
En 2010, le ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth publie un document sur la contribution du Royaume-Uni à l'unification allemande daté du 6 février 1990. Il s'agit du mémorandum de la conversation du ministre britannique des Affaires étrangères Douglas Hurd avec son homologue ouest-allemand Genscher le 6 février 1990. Dans ce document, nous pouvons lire que lorsque Genscher «parlait de ne pas vouloir étendre l'Otan, cela s'appliquait à d'autres États en dehors de la RDA. Les Russes doivent avoir une certaine assurance que si, par exemple, le gouvernement polonais quittait le Pacte de Varsovie un jour, il ne rejoindrait pas l'Otan le lendemain. Genscher et Hurd disaient la même chose à leurs homologues soviétique et américain, Edouard Chevardnadze et James Baker.
Le 9 février 1990, un mémorandum d'une conversation entre James Baker et Edouard Chevardnadze fait part des assurances du secrétaire d'État américain à son homologue soviétique juste avant sa rencontre officielle, le même jour, avec Mikhaïl Gorbatchev. En effet, Baker propose la formule de «deux plus quatre», c'est-à-dire les deux Allemagnes de l'Est et de l'ouest et les quatre puissances victorieuse de la Seconde Guerre mondiale, à savoir les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni et la France. Pour réaliser l'unification allemande, Baker plaida pour l'ancrage de l'Allemagne dans l'Otan. Car selon lui, je cite: «Une Allemagne neutre acquiert sans aucun doute sa propre capacité nucléaire indépendante. Cependant, une Allemagne solidement ancrée dans une Otan modifiée, j'entends par là une Otan beaucoup moins militaire et beaucoup plus politique, n'aurait pas besoin d'une capacité militaire indépendante. Il faudrait, bien sûr, des garanties absolues que la juridiction ou les forces de l'Otan ne se déplaceraient pas vers l'est. Et cela devrait être fait d'une manière qui satisferait les voisins de l'Allemagne à l'Est», fin de citation.
Lors de sa rencontre avec Gorbatchev, Baker déclare, selon un autre mémo daté du 9 février 1990, je cite: «Le président Bush et moi avons clairement indiqué que nous ne recherchons aucun avantage unilatéral dans ce processus» de l'unification allemande, fin de citation. Il poursuit en disant, je cite: «Nous comprenons le besoin d'assurances envers les pays de l'Est. Si nous maintenons une présence dans une Allemagne qui fait partie de l'Otan, il n'y aurait pas d'extension de la juridiction de l'Otan» vers l'Est.
Le 25 mai 1990, le Président français François Mitterrand écrit une lettre à son homologue américain George Bush père, décrivant la situation politique difficile de Gorbatchev, sur la question de l'unification allemande à l'intérieur de l'Otan, la qualifiant d'authentique et non de "fausse ou de tactique". Par ailleurs, Il avertit le Président américain de ne pas imposer cette unification allemande sous le parapluie de l'Otan comme un fait accompli, sans le consentement de Gorbatchev, qui pourrait décider de représailles sur le contrôle des armements, notamment nucléaires. Mitterrand plaida en faveur d'un «règlement de paix dans le cadre du droit international» et informe Bush que dans sa conversation avec Gorbatchev, il a indiqué que, du côté occidental, je cite: «nous ne refuserons certainement pas de détailler les garanties qu'il aurait le droit d'attendre pour la sécurité de son pays», fin de citation. Mitterrand ajoute, je cite: qu'«il faut essayer de dissiper les inquiétudes de M.Gorbatchev».
Près de deux ans après la chute de l'Union soviétique, soit le 22 octobre 1993, le secrétaire d'État américain Warren Christopher rencontre pendant 45 minutes le Président russe Boris Eltsine à Moscou dans sa résidence de campagne. Tel que l'indique le mémo déclassifié en 2000 par le département d'État, Christopher assure à Eltsine que le partenariat pour la paix avancée proposé par le Président Clinton ne contient, je cite: «aucun effort pour ignorer ou exclure la Russie de sa pleine participation à la sécurité future de l'Europe», fin de citation.
Pour vérifier qu'il avait bien compris qu'il y aurait un partenariat et pas d'adhésion, sous-entendu à l'Otan, Eltsine demande plus de précisions au chef de la diplomatie américaine. Warren Christopher lui répond, je cite: «Oui, c'est le cas, il n'y aura pas même de statut secondaire». À cet effet, le Président russe affirma avec un air soulagé, je cite:«C'est une brillante idée, un coup de génie!».
Cet entretien entre les deux hommes vient confirmer les propos tenus par Boris Eltsine dans une lettre adressée à Bill Clinton le 15 septembre 1993, au retour de son voyage en Pologne où il avait rencontré le Président Lech Walesa. En effet, selon le document déclassifié par département d'État en 2006, le courrier définit clairement la position russe, à savoir, je cite: «la sécurité doit être indivisible et doit être basée sur une structure de sécurité paneuropéenne». Par ailleurs, le document cite également, comme vous pouvez le lire, les assurances de sécurité que les Russes pensaient avoir reçu lors des négociations sur l'unification allemande, à savoir, je cite: «l'esprit du traité sur le règlement final... exclut l'option d'étendre la zone de l'Otan à l'Est»
Le 29 novembre 1994, la veille de la réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) le 5 décembre à Budapest, en Hongrie, Eltsine envoie à Clinton une lettre traitant de la vision russe de la sécurité européenne et mettant en garde contre une expansion rapide de l'Otan. Comme vous pouvez le constater sur le document lui-même, déclassifié le 07 juillet 2004 par le département d'État, le Président russe considère l'OSCE, si elle est institutionnalisée, comme la principale structure chargée de la sécurité et du maintien de la paix en Europe. Cette organisation répertorie tous les aspirants candidats à l'Otan parmi ses membres, ainsi que les États-Unis et la Russie sur un même pied d'égalité. Dans le cadre de ces priorités, pour les Russes, l'élargissement de l'Otan détournerait l'énergie et l'attention du projet paneuropéen.
Le dirigeant russe prévient que les discussions avec les membres potentiels et l'élaboration des calendriers seront, je cite: «interprétées -et pas seulement en Russie- comme le début d'une nouvelle scission de l'Europe». Eltsine écrit également que, je cite: «nous avons convenu avec vous qu'il n'y aurait pas de surprises, que nous devrions d'abord passer par cette étape de partenariat, alors que les questions de l'évolution future de l'Otan ne devraient pas être décidées sans tenir dûment compte de l'opinion et des intérêts de la Russie».
Le 5 décembre à Budapest, le Président russe tient un discours colérique lors duquel il accuse directement les États-Unis, en la présence de Clinton et des autres dirigeants occidentaux, de se comporter en «dominateurs», «essayant de diviser [à nouveau] le continent européen» par l'expansion de l'Otan.
Le 10 mai 1995, à Moscou, Bill Clinton, venu assister au défilé du 9-Mai célébrant la victoire russe dans la Seconde Guerre mondiale, s'entretient avec Boris Eltsine. Selon le document déclassifié par le département d'État, Eltsine, qui apprécie beaucoup le fait que Clinton soit venu à Moscou pour célébrer ce 50e anniversaire, a néanmoins un véritable cri du cœur sur la question de l'extension de l'Otan vers l'Est. Le chef du Kremlin ne voit «rien d'autre qu'une humiliation» pour la Russie si l'Otan s'étend, chose qu'il désigne comme un «nouvel encerclement» de son pays, comme durant la Guerre froide. Tout en affirmant que l'Europe a surtout besoin d'un nouveau système de sécurité et non de vieux blocs, il affirme avec émotion que, je cite, «si j'acceptais que les frontières de l'Otan s'étendent vers celles de la Russie, ce serait une trahison de ma part envers le peuple russe».
Le 24 mars 1999, à peine trois heures et demie avant le début des frappes de l'Otan sur Belgrade, Clinton appelle Eltsine pour l'informer de la décision alliée. Eltsine est en colère de ne pas avoir été consulté, que ce soit par le biais du Conseil conjoint permanent Russie-Otan ou par le biais du Groupe de contact sur la Yougoslavie, et il fait un ultime effort pour arrêter les frappes en vain. Il plaide alors, je cite: «au nom de notre avenir, au nom de vous et moi, au nom de l'avenir de nos pays, au nom de la sécurité en Europe, je vous demande de renoncer à cette intervention», fin de citation. Il ajoute, je cite: que «notre peuple aura certainement une mauvaise réaction à l'égard de l'Amérique et de l'Otan». Rappelons que l'intervention de l'Otan en Yougoslavie est la première guerre sur le continent européen depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, intervention dont l'actuel Président américain était un fervent défenseur. Pour l'anecdote, durant les bombardements de Belgrade, l'ambassade de Chine a également été ciblée par les avions de l'Otan faisant parmi son personnel plusieurs morts et blessés.
En décembre 1999, Eltsine quitte le pouvoir, annonçant la nomination de Vladimir Poutine comme Président par intérim et candidat aux élections présidentielles. En effet, le 8 septembre 1999, lors d'une conversation téléphonique avec Clinton, Eltsine informe le Président américain qu'il "a pris beaucoup de temps pour réfléchir à qui pourrait être le prochain Président russe en l'an 2000". Après de nombreuses recherches, Eltsine dit à Clinton, je cite: «Bientôt, dans les prochains jours, vous aurez une rencontre avec M.Poutine. En bref, je voudrais vous parler de lui afin que vous sachiez quel genre d'homme il est. Il m'a fallu beaucoup de temps pour choisir qui serait le prochain Président russe en l'an 2000. Malheureusement, durant toute cette durée, je n'ai trouvé aucun candidat valable. Finalement, je suis tombé sur lui, c'est-à-dire M.Poutine. J'ai exploré sa biographie, ses intérêts, ses connaissances, etc. J'ai découvert en lui un homme solide, profondément au courant des divers sujets dont il a la responsabilité. En même temps, il est minutieux, fort et très sociable. Et il peut facilement avoir de bonnes relations avec ses partenaires. Je suis sûr que vous trouverez en lui un partenaire hautement qualifié. Je suis fermement convaincu qu'il sera soutenu comme candidat en l'an 2000. Nous y travaillons en conséquence».

TUNISIE

LIBÉRATION DU JOURNALISTE GHASSAN BEN KHALIFA APRÈS CINQ JOURS DE DÉTENTION

Le Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) a annoncé, par voie de communiqué, que le journaliste tunisien ayant été arrêté et dont le dossier a été transféré au pôle judiciaire de lutte antiterroriste a été libéré.
Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a annoncé, dimanche, que le journaliste tunisien, Ghassen Ben Khalifa, ayant été arrêté et dont le dossier avait été transféré au pôle judiciaire de lutte antiterroriste a été libéré.
Par voie de communiqué consulté par l'Agence Anadolu, le SNJT a affirmé "durant la matinée de ce dimanche 11 septembre 2022, notre confrère Ghassan Ben Khalifa, qui a été détenu pendant 5 jours, a été libéré avec l'autorisation du Parquet du Pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme."
L'épouse du journaliste indépendant, Maroua Cherif, avait déclaré, mardi dernier, à l'Agence Anadolu que "des hommes en civil avaient, sans mandat judiciaire, pris d'assaut notre maison et amené de force mon mari au siège de la Brigade criminelle d'El Gorjani (centre de la capitale Tunis)" en notant "qu'ils ont confisqué son cellulaire, son ordinateur personnel, et l'ordinateur de son frère du domicile de ses parents".
"Le parquet a décidé de transférer Ghassen au pôle judiciaire de lutte antiterroriste, sans pour autant dévoiler le lieu de sa détention et sans autoriser son avocat à le voir pendant plus de deux jours," a-t-elle affirmé.
Vendredi dernier, des dizaines de journalistes de la capitale, Tunis, avaient participé, à l'appel du SNJT, à une marche en signe de protestation contre l'arrestation par les autorités de leur collègue Ghassan Ben Khalifa.
Les journalistes tunisiens avaient scandé des slogans appelant à la liberté d'expression et de la presse tels que "La liberté pour la presse tunisienne", "Constants dans la défense de la liberté de la presse" et "Un quatrième pouvoir et non pas un pouvoir soumis"

.I.M./avec agences

MISE EN ÉCHEC DE 26 TENTATIVES DE MIGRATION IRRÉGULIÈRE EN 24 HEURES

La Garde nationale tunisienne a annoncé, dimanche, dans un communiqué, que ses unités ont déjoué plusieurs tentatives de franchissement illicite des frontières maritimes dans la nuit de samedi à dimanche.
26 tentatives de migration irrégulière ont ainsi été mises en échec par les unités maritimes de la Garde nationale, relevant des districts du Centre, du Sud et de l'Est du pays, peut-on lire dans un communiqué de la Garde nationale.
Selon le communiqué, 426 personnes ont été secourues lors de ces opérations de lutte contre la migration irrégulière, dont 140 ressortissants de différents Etats subsahariens, alors les autres personnes secourues étaient de nationalité tunisienne.
La Garde nationale tunisienne a également indiqué que 12 embarcations et 16 moteurs ont été saisis.
Au mois d'août, les unités de la Garde nationale maritime relevant du district du Centre ont déjoué 170 opérations de migration irrégulière et interpellé 3500 migrants dont 900 ressortissants tunisiens et 2600 ressortissants étrangers. ***R.I.***

FOURNITURE D'ARMES DE GUERRE ET DE RENSEIGNEMENTS À DES GROUPES TERRORISTES

Le Mali présentera de nouvelles preuves contre la France devant l'ONU

Le Mali fournira de nouvelles preuves devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) accusant la France d'avoir fourni des armes de guerre et des renseignements à des groupes terroristes, a déclaré le Colonel Abdoulaye Maiga, Premier ministre par intérim.

Des preuves qui démontreront au monde comment un Etat membre du Conseil de sécurité se comporte, a déclaré le Premier ministre malien par intérim.
Maiga a accordé, vendredi soir, un entretien exclusif à l'Office de Radiodiffusion Télévision nationale du Mali (ORTM).
« Ici au Mali, nous faisons très clairement la différence entre les autorités actuelles de la France en place et le peuple français que nous respectons énormément », a déclaré le Colonel Abdoulaye Maiga, Premier ministre par intérim. Selon lui, « les autorités françaises se sont rendues coupables de beaucoup de choses : violations intempestives de notre espace aérien. En plus, elles ont fourni des renseignements et des armes à des groupes terroristes », ajoutant que « cette attitude des autorités françaises est grave et de la part d'un pays membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous avons introduit une plainte avec toutes les preuves à l'appui ».
« Nous avons encore d'autres preuves qui seront présentées à la suite de cette session spéciale du Conseil de sécurité des Nations unies, que la communauté internationale et le monde découvrent comment un Etat membre du Conseil de sécurité se comporte », a-t-il fait savoir.
Le 16 août dernier, Bamako avait saisi et porté plainte contre la France devant le Conseil de sécurité en réclamant la tenue d'une réunion d'urgence visant à faire un point sur la situation dans le pays.
« Bamako y dénonce une nouvelle fois des violations répétées de l'espace aérien du Mali par la France », déclarant « disposer de preuves et être prêt à les présenter au Conseil de sécurité ». Mais le courrier d'Abdoulaye Diop ne s'arrêtait pas là. Le ministre des Affaires étrangères a affirmé détenir « des éléments qui indiqueraient que la France avait collecté des renseignements au Mali afin de les fournir à certains groupes terroristes » et aurait « livré des armes et des munitions à ces derniers ». **I.M./agences**

LIBYE

Les États-Unis commémorent l'assassinat de leur ambassadeur à Benghazi en 2012

L'ambassade des États-Unis en Libye a commémoré, dimanche, le meurtre de l'ancien ambassadeur John Christopher Stevens, lors de l'attaque menée contre son siège à Benghazi, le 11 septembre 2012.
C'est ce qui ressort d'un communiqué de l'ambassade des États-Unis en Libye, publié sur son compte Facebook, dimanche, coïncidant avec la commémoration du 21e anniversaire des attentats terroristes du 11 septembre 2001, qui avaient coûté la vie à quelque 3 mille personnes.
"Aujourd'hui, nous commémorons un anniversaire doublement tragique en rendant hommage à près de 3 000 personnes tuées dans les attaques terroristes du 11 septembre, ainsi qu'à nos collègues, l'ambassadeur John Christopher Stevens, Sean Smith, Tyrone Woods et Glenn Doherty, tués dans l'attaque terroriste du 11 septembre 2012 à Benghazi", a déclaré l'ambassade dans le communiqué.
L'ambassadeur Richard Norland a présidé à la minute de silence observée par l'équipe de l'ambassade des États-Unis en Libye, "pour honorer la mémoire de nos collègues et de leurs familles et pour méditer sur leurs immenses sacrifices au service de notre peuple".
Et le communiqué d'ajouter : "10 ans après la tragédie, leur perte se fait encore sentir quotidiennement au sein de notre mission (...) et nous perpétuons leur mémoire et leur legs en poursuivant notre travail commun en vue d'édifier une Libye libre et démocratique et un avenir meilleur pour nos amis libyens."
L'ambassade des Etats-Unis a affirmé qu'elle "travaille sans relâche pour empêcher que de tels événements horribles ne se reproduisent et surtout pour éviter un regain de violence en Libye et ce, en assistant le peuple libyen dans le rétablissement de la sécurité et de la stabilité à travers l'organisation d'élections libres et équitables."
Le 11 septembre 2012, une attaque menée par des hommes armés contre le siège de l'ambassade des États-Unis, et une résidence annexe, dans la ville libyenne de Benghazi, a coûté la vie à l'ambassadeur américain Chris Stevens et à trois membres du personnel de l'ambassade. Aux États-Unis, les Américains ont commémoré, dimanche, le 21e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, l'attaque terroriste la plus meurtrière de l'histoire du pays.

R.I.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14

L'Algérienne Badache sacrée pour la troisième fois de suite

L'Algérienne Maria Badache a conservé son titre de Championne d'Afrique U14 de tennis, à l'issue de sa victoire en finale du rendez-vous continental à Lomé au Togo, devant la Tunisienne Tasnime Ismail par deux sets à zéro (2-0).
Badache a remporté le premier set 6-2 et le second 6-4.
C'est le troisième titre africain de suite pour l'Algérienne après ceux décrochés lors des précédentes éditions, tenues respectivement, en Tunisie (2021), alors qu'elle avait à peine 13 ans et en Egypte (2022).
En double, l'Algérienne associée à la Nigériane Ohunene Yakubu a décroché la médaille d'argent (tableau double),après la défaite concédée samedi en finale devant les Tunisiennes Lamis Haous et Tasnime Ismail (2-1).
Badache et Yakubu ont perdu le premier set 4-6, avant de s'adjuger le deuxième set 6-2. Au super tie-break, la paire algéro-nigériane a perdu 4-10.
En terre togolaise, Badache a été encadrée par l'entraîneur Farid Ghouli.

R.S.

FOOT-LIGUE 2/WA TLEMCEN

Difficultés pour qualifier les sept recrues

La direction du WA Tlemcen est dans l'obligation de s'acquitter d'au moins 30 % de ses dettes envers la Chambre de résolution des litiges (CNRL), estimées à 100 millions DA, pour qualifier ses nouvelles recrues au nombre de sept, a-t-on appris, dimanche, de ce club relégué en Ligue 2 de football à l'issue de l'exercice passé. Confrontée à une crise financière qui perdure depuis la saison passée, la direction de la formation de l'ouest du pays trouve des difficultés pour verser la somme exigée, soit près de 30 millions DA, indique-t-on de même source. Le club des "Zianides", qui n'a tenu parmi l'élite que l'espace de deux saisons, a connu une intersaison perturbée aussi bien sur le plan administratif que sportif. Le président Rachid Meliani s'est vu retirer la confiance des membres de l'assemblée générale des actionnaires, une décision que l'intéressé a jugé "anti-réglementaire" non sans saisir la justice. Le WAT, dont la gestion a été confiée provisoirement à la direction du Club sportif amateur (CSA) que préside Nacereddine Souleymane, a entamé tardivement les préparatifs du championnat du deuxième palier (Gr. Centre-Ouest) dont le coup d'envoi sera donné le 16 septembre. C'est le technicien Boualem Menkour qui a été choisi pour conduire la barre technique des Bleu et Blanc.
Héritant d'un effectif composé essentiellement de joueurs de la réserve, le nouvel entraîneur du "Widad" a bénéficié, peu avant la clôture du mercato estival en Ligue 2 jeudi dernier, des services de sept nouveaux éléments. Toutefois, la participation de ces derniers au premier match contre la formation du MCB Oued Sly reste tributaire du paiement de 30 % des dettes du club envers la CNRL, souligne-t-on.

R.S.

MCA

LE MOULOUDIA SE SÉPARE DE SON ENTRAÎNEUR

La valse des entraîneurs continue en Algérie. Après José Riga, limogé du côté de la JS Kabylie, c'est au tour du Mouloudia Club d'Alger de remercier son entraîneur. Le MCA a décidé de se séparer de Faruk Hadžibegić. Le Franco-Bosnien saute après trois journées de championnat. Faruk Hadžibegić est viré après un match nul face au RC Arbâa. Le technicien et les dirigeants ont convenu d'un accord pour une résiliation à l'amiable.

R.S.

FOOT

L'OL ENVISAGE DE PROLONGER HOUSSEM AOUAR !

Quelques jours après la fin du mercato, l'Algérien Houssem Aouar impressionne à l'entraînement. Alors qu'il ne lui reste plus que quelques mois de contrat, l'international tricolore pourrait se voir offrir un nouveau contrat de deux ans à l'OL. C'est en tout cas la volonté du club rhodanien selon nos informations. Houssem Aouar a vécu un été particulier. À deux doigts de quitter l'OL durant le dernier mercato, le milieu de terrain international tricolore, n'a disputé qu'un seul match avec le club rhodanien depuis le début de la saison. Désormais le marché des transferts est terminé et le n°8 lyonnais est plus que jamais à 100 % focus sur son club formateur. Impressionnant à l'entraînement depuis quelques jours, le joueur de 24 ans est en pleine possession de ses moyens et postule forcément à une place dans le onze de Peter Bosz. Et les récentes performances du onze lyonnais en Ligue 1, notamment au milieu de terrain où le technicien néerlandais peine à trouver la bonne formule pourraient lui redonner une place de choix au sein du club septuple champion de France.

R.S.

MANCHESTER UNITED

CRISTIANO RONALDO A DÉJÀ PRIS UNE GROSSE DÉCISION POUR LE MOIS DE JANVIER

Selon les informations des médias anglais, le Portugais va encore forcer son départ de Manchester United en janvier.
L'été a été long pour Cristiano Ronaldo. Pendant de longues semaines, la vedette portugaise et Jorge Mendes ont tenté de trouver un nouveau point de chute à l'ancienne star du Real Madrid. Sans succès, puisqu'il est finalement resté en terres mancuniennes.
Il faut dire que le Lusitanien n'a pas eu énormément de prétendants sérieux pendant le marché estival, et qu'il a donc, en quelque sorte, été obligé de rester à Old Trafford.

R.S.

KARATÉ (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD)

46 MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE APRÈS DEUX JOURS DE COMPÉTITION

La sélection algérienne de karaté, participant au Championnat d'Afrique du Nord (kata et kumité) du 9 au 11 septembre à Tunis, a récolté 46 médailles dont 14 or, après deux jours de compétition dans les catégories cadets, juniors et séniors/garçons et filles.
Au cours de la 2e journée (samedi) de cette compétition qui s'achève ce dimanche, les karatékas algériens ont remporté 32 médailles (9 or, 6 argent, 17 bronze) contre 14 médailles (5 or, 2 argent, 7 bronze) décrochées lors de la première journée.
La sélection algérienne est présente avec 78 athlètes dans ce rendez-vous sportif regroupant 323 concurrents d'Algérie, de Tunisie, d'Egypte, de Libye et de Mauritanie, et organisé sous l'égide de l'Union des Fédérations africaines de karaté.
La compétition organisée à Tunis constitue une étape de préparation pour les pays d'Afrique du Nord, en prévision des prochaines échéances internationales dont le championnat du monde des jeunes catégories prévu en Turquie.
Les médailles algériennes de la première journée (vendredi):
Médailles d'or: Kichou Ala Eddine, Ghodbane Hibat Allah, Ziad Youcef, Equipe kata juniors garçons et Equipe kata juniors filles.
Médailles d'argent: Hachemi Khadidja et Abdeslam Hichem
Médailles de bronze: Kara Nour Alyaqine, Dernouni Salah Eddine, Benlatrache Badr Eddine, Habta Amani, Sameur Lina, Gouri Abderrazak et Riane Boularas.

R.S.

COUPE ARABE U17

BENIDIR SUSPENDU 6 MOIS !

Suite à la bagarre post-finale de Coupe Arabe entre l'Algérie et le Maroc (remportée par les Verts aux tirs au but), l'Union des Associations arabes de football a décidé de sanctionner sévèrement l'Algérie.
Une bagarre sous fond de différend diplomatique. Alors que les relations entre Algérie et Maroc sont très tendues, la finale de la Coupe Arabe U17, disputée en Algérie et qui a vu les Verts l'emporter, s'est malheureusement conclue par une bagarre générale qui a également vu des supporters pénétrer sur la pelouse.
Les images de ces actes, qui ont fait le tour du monde, n'ont pas été du goût de l'UAFA qui a sévi. Ainsi, la FAF est sanctionnée à hauteur de 120 000 dollars pour l'envahissement du terrain ainsi que 25 000 dollars supplémentaires pour la bagarre. Le prometteur Abdelhak Benidir a, quant à lui, récolté une suspension de 6 mois pour avoir «agressé le gardien du Maroc» d'après cette même Union des associations arabes de football. Enfin, le Maroc, de son côté, n'a récolté que 25 000 dollars d'amende. Un dossier chaud et qui devrait probablement donner lieu à un recours côté algérien.

Dz foot

SALON INTERNATIONAL DES ÉDITRICES INDÉPENDANTES EN FRANCE

LES MAISONS D'ÉDITION ALGÉRIENNES À L'HONNEUR

La première édition du Salon international des éditrices indépendantes de la ville française de Limoges, clôturé avant-hier, a célébré les deux maisons d'édition algériennes "Barzakh" et "Motifs", selon la presse locale.
Ce salon a consacré sa session inaugurale à l'édition féminine maghrébine, en présence de "Barzakh", représentée par sa directrice Selma Hellal et de "Motifs" par sa directrice Maya Ouabadi, en sus d'une maison d'édition tunisienne.
Ces maisons d'édition ont participé à cette manifestation en tant qu'invité spécial, avec plusieurs publications en littérature, arts et société et autres.
Organisé par un groupe d'éditeurs locaux en collaboration avec les autorités locales de Limoges, ce salon a regroupé environ trente maisons d'édition de France et de l'étranger, à savoir des maisons "fondées et gérées par des femmes", et "n'appartenant pas à de grandes maisons d'édition", selon les organisateurs.
Dans le cadre de cette manifestation, plusieurs activités relatives à la femme, à son activité culturelle et artistique tels des représentations théâtrales, des films, des soirées de poésie et musicales, ainsi que des rencontres, des conférences diversifiées et des foires ont été également programmées. ***R.C.***

LE DERNIER-NÉ DU DIPLOMATE SAID DJINNIT

LE COMBAT DE LA FEMME AFRICAINE À TRAVERS LE PROTOCOLE DE MAPUTO

Le nouvel ouvrage du diplomate Said Djinnit, intitulé "Carnet de Maputo ou ma lettre d'amour à la femme africaine", avec la participation de personnalités éminentes, livre un témoignage sur la situation de la femme dans le continent à travers le Protocole de Maputo.
Dans cet ouvrage, paru en fin juillet, aux éditions Casbah, M. Djinnit livre au lecteur l'ambiance qui régnait à Maputo, au Mozambique, le 11 juillet 2003 à l'occasion du sommet de l'Union africaine (UA). "Il y avait énormément de résistance à Maputo, mais le protocole est passé ce jour-là. J'étais tellement ému de cette victoire que j'en ai fait un récit pour mieux vous imprégner des sacrifices des anciens et pour que les nouvelles générations mesurent le chemin parcouru (pour garantir les droits des femmes)".
"Nous sommes déterminés à les (femmes, ndlr) aider à poursuivre ce combat jusqu'à arracher la plénitude de leurs droits comme partenaires égales des hommes pour qu'ensemble, on chemine pour la prospérité du continent et surtout dans la paix", a-t-il assuré, alors que la femme africaine célèbre le 31 juillet, sa journée internationale.
Dans son livre, il relate son rôle dans la promotion du protocole de Maputo sur les droits de la femme en Afrique ainsi que la souffrance des femmes de son village et de l'Algérie juste après l'indépendance.

R.C.

GIORNATE DEGLI AUTORI

«La dernière reine » décroche la mention spéciale à la Mostra de Venise

Le long métrage «El Akhira, la dernière reine», une fiction historique coréalisée par Adila Bendimerad et Damien Ounouri, a décroché la mention spéciale « DES AUTEURES FEMMES DE MOINS DE 40 ANS VALENTINA PEDICINI » Giornate degli Autori, a annoncé Adila Bendimerad sur son compte Facebook.

Ce premier long métrage des réalisateurs retrace la vie de la reine Zaphira qui résume une époque de grands changements dans la ville d'Alger cosmopolite et en constante évolution, et qui connaît l'arrivée des Espagnols et des premiers Ottomans. Cette œuvre très attendue et tournée dans des conditions particulières imposées par la pandémie de Covid-19 compte, se déroule dans de hauts lieux de la mémoire et du patrimoine algérien comme la Citadele d'Alger, le Bastion 23 ou encore la citadelle d'El Mechouar à Tlemcen.
Créée en 2004 par l'Association italienne des auteurs cinématographiques et des auteurs et producteurs indépendants, les journées (Giornate degli Autori), communément appelées «Venice Days», forment une section parallèle à la Mostra et attribue le «Venice Days Award». Réalisateur du documentaire «Fidaï» en 2014 et du court métrage «Kindil El Bahr» en 2016, Damien Ounouri avait reçu de nombreux prix internationaux pour ses œuvres.
Campant le rôle de Zaphira, Adila Bendimerad est comédienne dans le théâtre et le cinéma, metteure en scène, scénariste et productrice. Elle s'est également illustrée dans des projets de théâtre de rue, et dans le cinéma dans des œuvres comme «Normal !» et «Les terrasses» de Merzak Allouache ou encore «Les jours d'avant» de Karim Moussaoui.
Voici le palmarès dans la section officielle:

Lion d'or: All the Beauty and the Bloodshed, de Laura Poitras
Lion d'argent - Grand Prix du Jury: Saint Omer, d'Alice Diop
Lion d'argent du meilleur réalisateur: Luca Guadagnino pour Bones and All
Coupe Volpi de la meilleure interprétation féminine: Cate Blanchett pour Tar
C**oupe Volpi de la meilleure interprétation masculine:** Colin Farrell pour Les Banshees d'Inisherin
Prix du meilleur scénario: Martin McDonagh pour Les Banshees d'Inisherin
Prix Marcello Mastroianni du meilleur espoir: Taylor Russell pour Bones and All
Lion d'or du futur du meilleur premier film: Saint Omer, d'Alice Diop
Prix spécial du jury: No Bears, de Jafar Panahi

Meriem D.

"60E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Des films algériens projetés à Tunis les 14 et 15 septembre

Des films de cinéastes algériens seront présentés demain et après-demain à Tunis dans le cadre d'un cycle de projections-débats dans le cadre du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, ont annoncé les organisateurs.
Organisé par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), en partenariat avec la Cinémathèque Tunisienne, cet évènement intitulé «Regarder l'Algérie aujourd'hui : des films et des recherches», prévoit la projection de quatre films dont «143, rue du désert» (2019) de Hassen Ferhani, un long métrage documentaire qui s'intéresse à la femme algérienne à travers un portait de Malika, gérante d'un petit commerce en plein milieu du désert algérien, où viennent se ravitailler routiers et voyageurs. «La Parade de Taos» (2009) de Nazim Djemaï et «La chine est encore loin» (2008) de Malek Bensmaïl sont également au programme de cette deuxième session du cycle de projections, suivies par des débats animés par des critiques de cinéma et universitaires.
Entamés en juin dernier, ces cycles de projections-débats devront se poursuivre jusqu'à décembre prochain, selon les organisateurs de ces rencontres qui ont pour objectif de «croiser regards scientifiques et regards cinématographiques sur l'Algérie contemporaine». Créé à Tunis en 1992, l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain est un centre de recherche en sciences humaines et sociales qui réunit des anthropologues, historiens et spécialistes de l'histoire du Maghreb. **R.C.**

"INSTANTS DE VIES. BÉNI ABBÈS"

Chahinaz Benahmed expose du 23 septembre au 15 octobre

"Instants de vies. Béni Abbès", des œuvres de l'artiste et photographe Chahinaz Benahmed, sont sous forme de portraits d'habitants de la Saoura, des modes de vies dans le milieu géographique particulier qu'est le désert, seront exposées du 23 septembre au 15 octobre au Centre Culturel Algérien à Paris.Le Sahara, plus grand désert au monde, s'étend sur près de 9 millions de km2 situés en grande partie à l'intérieur des frontières algériennes. Une immensité livrée depuis plus de 2 millénaires à la désertification et à l'érosion … Quelques-uns ont su apprivoiser cet environnement austère, ce domaine du rare et du précieux, ce monde du silence.
Deux expositions déroulent, dans la diachronie, les batailles livrées par ces peuples pour s'adapter à un biotope fragile, incertain et parfois assassin :
Passionnée de photographie, c'est en découvrant la photographie humaniste que Chahinaz Benahmed est convaincue de sa vocation. En 2015 elle étudie dans une école de photographie de Montréal au Québec. Anthropologue de formation, elle réalise des projets photographiques de type documentaire et des reportages sociaux afin de montrer en image, la diversité culturelle et ethnique. La photographie et l'anthropologie sont pour elle deux domaines indissociables qui la mènent à la rencontre de l'autre…
Cette exposition, « Instants de vie. Beni Abbès » donne à voir, sous forme de portraits d'habitants de la Saoura, des modes de vies dans le milieu géographique particulier qu'est le désert en s'affranchissant des stéréotypes et des images fantasmées. Dans ce travail elle s'attache à rendre compte d'une partie de la réalité des habitants de Beni Abbès, entre traditions et modernité.

Meriem Djouder

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur : www.lexpressquotidien.dz Ou sur notre page Facebook : l'EXPRESSDZ

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouèche, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz Ou sur notre page Facebook : l'EXPRESSDZ

L'EXPRESSDZ®

BLÉ DES PORTS DE LA MER NOIRE

Poutine insiste sur l'importance d'en livrer aux pays africains

Discutant par téléphone avec Emmanuel Macron ce dimanche, Vladimir Poutine a réitéré la nécessité d'approvisionner en céréales et en priorité les pays en développement depuis les ports de la mer Noire, selon le Kremlin.

Après avoir déploré, cette semaine, que les exportations de céréales depuis les ports de la mer Noire ne profitent pas aux pays en développement, notamment aux Africains, Vladimir Poutine a reparlé de ce problème dans sa conversation avec Emmanuel Macron.

Pour le Président russe, les céréales des ports de la mer Noire doivent en priorité être destinées aux pays en développement.

"Il est extrêmement important que la Commission européenne ne créé pas d'obstacles à la livraison de produits agricoles russes et engrais aux marchés des pays de l'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine", a en outre déclaré Vladimir Poutine, cité par le service de presse du Kremlin.

LES PAYS EXPOSÉS À LA CRISE REÇOIVENT PEU DE BLÉ

105 navires transportant près de 2,5 millions de tonnes de blé ukrainien ont déjà quitté les ports d'Ukraine, selon l'agence de presse turque Anadolu. Ces livraisons sont effectuées dans le cadre de l'accord alimentaire scellé fin juillet en Turquie.

Cependant, d'après les données de l'Onu, les pays africains, bien qu'exposés à une crise alimentaire, reçoivent peu de livraisons. Le Moyen-Orient et l'Afrique en ont ainsi obtenu 27,5%, contre environ 40% pour l'UE. Pour Vladimir Poutine, les Européens "continuent d'agir comme des colonisateurs".

"RESPONSABILITÉ COMMUNE"

Pour sa part, Emmanuel Macron a rappelé que les sanctions européennes ne s'appliquaient ni aux produits agricoles ni à ceux indispensables à l'agriculture, selon l'Élysée.

Le Président français a souligné "la responsabilité commune" quant à la sécurité alimentaire mondiale.

À ce titre, M.Macron a demandé à son homologue russe "de veiller à ce que l'accord conclu par la Russie avec l'Ukraine et la Turquie, sous la supervision des Nations unies, soit mis en œuvre de telle manière que les céréales exportées aillent bien à ceux qui en ont le besoin le plus urgent".

Poursuivant sur ce sujet, le chef de l'État français a mis en valeur l'importance de l'initiative FARM, prise par la France avec les organisations internationales concernées.

Sputnik

TÉNERGIE

LES EUROPÉENS OUVRENT LA VOIE À DES MESURES D'URGENCE « SANS PRÉCÉDENT »

Les faits. Les ministres européens de l'Energie se sont dits favorables vendredi 9 septembre à une série de mesures d'urgence pour enrayer la flambée des factures de gaz et d'électricité, évoquant même un plafonnement du prix des importations de gaz de l'UE.

Réunis à Bruxelles, les représentants des Vingt-Sept se sont entendus sur une « orientation commune » pour enrayer l'envolée des prix de l'énergie provoquée par l'offensive russe en Ukraine. Ils ont demandé à la Commission européenne de préparer en quelques jours « une proposition solide et concrète », a déclaré le ministre tchèque de l'Industrie, Jozef Sikela, dont le pays occupe la présidence tournante de l'UE.

« Nous présenterons la semaine prochaine des mesures sans précédent pour répondre à une situation sans précédent, a répondu la commissaire à l'énergie, Kadri Simson. Nous allons connaître un hiver très difficile, mais notre union énergétique est solide et prévaudra. »

En amont de la réunion, l'exécutif européen avait soumis aux États membres plusieurs pistes de mécanismes, souvent complexes, avec l'espoir d'aboutir d'ici à mercredi à un projet législatif suffisamment consensuel pour être rapidement approuvé.

LE PLAFONNEMENT DU PRIX DU GAZ RUSSE EN DÉBAT

Si l'idée de confisquer les superprofits du nucléaire et des renouvelables pour les redistribuer a été bien accueillie, tout comme un possible objectif pour réduire la consommation d'électricité, la proposition de plafonner le prix du gaz payé à la Russie a fait débat.

Alors que Moscou menace de cesser ses livraisons si un tel mécanisme est appliqué, la Hongrie, encore très dépendante des hydrocarbures russes, a affiché sa farouche opposition à cette « nouvelle sanction déguisée » susceptible de causer une « pénurie », tandis que Prague dénonçait « une idée non constructive ».

Au final, « l'opinion dominante a été que nous avions besoin d'un plafond sur le gaz », quelle que soit sa provenance, « mais il faut donner à la Commission du temps pour affiner la façon de le mettre en œuvre », a indiqué Jozef Sikela. Comme le gaz russe ne représente plus que 9 % des importations européennes (contre 40 % avant la guerre), plusieurs États dont l'Italie préconisaient un plafonnement complet des prix du gaz acheté par l'UE, y compris le gaz naturel liquéfié (GNL). « Quinze pays se sont clairement prononcés en faveur (…), une solide majorité », s'est félicité le ministre italien Roberto Cingolani.

« Rien n'est exclu (…) mais il faut veiller à ne pas saper la sécurité de nos approvisionnements » pendant l'hiver, a réagi Kadri Simson, rappelant que l'UE devait rester suffisamment attractive dans un marché mondial très disputé, où l'offre est tendue et où les navires de GNL peuvent aisément trouver d'autres destinations.

« Sous l'appellation "plafonnement du prix du gaz", on peut mettre beaucoup de choses », a insisté la ministre française Agnès Pannier-Runacher, « qu'il s'agisse du GNL, du gaz acheminé par gazoduc depuis la Norvège et l'Algérie », ou encore du plafond imposé par l'Espagne au prix du gaz payé par les centrales thermiques.

" Il y a beaucoup de propositions très différentes, c'est beaucoup trop tôt pour dire que nous ferons ceci ou cela ", a abondé vendredi à Berlin le chancelier allemand, Olaf Scholz.

La Croix

La mobilité des étudiants africains en France en hausse en 2022

Par Nathalie Sala Gisa

A la veille de la rentrée universitaire, la France affiche une augmentation record du nombre d'étudiants internationaux. Six pays africains se retrouvent dans le top 10.

Après une année universitaire 2020-2021 de relative stagnation, marquée par la crise pandémique, le nombre d'étudiants étrangers en France a augmenté de 8 % au cours de l'année 2021-2022, selon Campus France. C'est « la croissance interannuelle la plus forte depuis 2005 », indique le communiqué publié par l'agence chargée de l'accueil des étudiants étrangers, qui précise qu'« en incluant les apprentis du supérieur, le seuil des 400 000 étudiants étrangers en France vient tout juste d'être franchi (400 026) ».

Ce rebond semble se confirmer cette année. D'après Campus France, qui s'appuie sur des chiffres fournis par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques, « fin 2022, plus de 140 000 étudiants issus de 70 pays dans le monde entier avaient déposé une candidature via [la plateforme] Etudes en France. Un nombre record, en hausse de 18 % par rapport à la situation pré-Covid ».La progression la plus importante concerne les zones Amériques (avec 15 % d'étudiants supplémentaires) et Europe (+ 13 %). L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, en tête pour ce qui est du nombre d'élèves accueillis, connaît une hausse de 10 % des mobilités. Et pas moins de six pays africains figurent dans le top 10 des pays d'origine des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2021-2022 : le Maroc, l'Algérie, le Sénégal, la Tunisie, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

SURREPRÉSENTÉS EN DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

En ce qui concerne les filières choisies, les étudiants subsahariens sont près d'un tiers à être inscrits dans des formations en sciences. Les Mauritaniens (pour 50 % d'entre eux) et les Ethiopiens dominent dans ce cursus. « 25 % des étudiants subsahariens suivent des formations en lettres, langues et sciences humaines et sociales, contre 30 % pour l'ensemble des étudiants étrangers. A l'inverse, ils sont surreprésentés dans les cursus en droit et science politique (16 %) et en économie et administration économique et sociale (22 %), en particulier avec les Malgaches (31 %) et les Centrafricains (30 %) », détaille Judith Azema, chargée de communication de Campus France.

Le Monde

MOTS CROISÉS

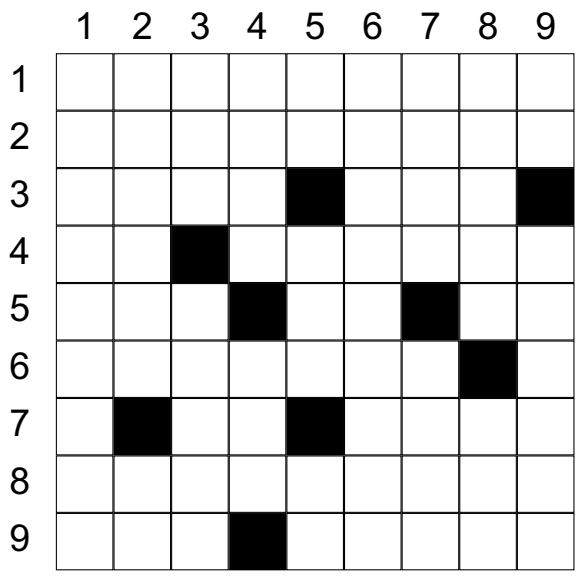

Horizontalement

1- Un groupe de tentes.
2- Etre voisin.
3- Elle ronge la laine - Septième lettre de l'alphabet grec. 4- En ville - Couteaux que l'on trouve sur la plage
5- Grande étendue d'eau salée - Nouvelle lune.
6- Objet du dessin.
7- Sans habits - Boîte à bulletins de vote.
8- Ralentissement de l'activité économique.
9- Fait mourir - Détermination du poids.

Verticalement

1- Fromage français de Normandie.
2- Donner de l'éclat - Participe passé d'avoir.
3- Terme de phrase - Passe à l'eau claire.
4- Oiseaux à plumage noir et blanc - Pronom interrogatif. 5- Préposition devant les lettres - Organisation des Nations unies - Secteur postal.
6- Douce et hypocrite.
7- Greffe au jardin - Répartitions du courrier.
8- Le vide absolu - Son arche est connue.
9- Symbole du tour - Elle appelle les pompiers au feu.

4FOISQUATRE

Retrouvez sans vous aider du dictionnaire, la bonne orthographe des mots suivants par quatre propositions que nous vous soumettons en barrant les trois mots qui sont faux.

Gouttière **Goutière** **Gouttiére** **Guouttière**	**Laugarithmique** **Logaritmique** **Logarithmic** **Logarithmique**
Taupinambour **Topinambour** **Topynambour** **Topinonbour**	**Vélo-moteur** **Velomoteur** **Vélomoteur** **Velo-moteur**

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- ACCELERER. 2- CROCODILE. 3- CA - ODERES. 4- EMET - NEVE.
5- NOM - AT - ER. 6- TIPULES. 7- USINE - EGO. 8- EIRE - MURI. 9- REE - PILER.
VERTICALEMENT
1- ACCENTUER. 2- CRAMOISE. 3- CO - EMPIRE. 4- ECOT - UNE.
5- LOB - ALE. 6- EDENTE - MI. 7- RIRE - SEUL. 8- ELEVE - GRE. 9- RESERVOIR.

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
DIMINUEES - TENAILLE - ERRE - RIEN - AIMEES - AIDER - EUE - LINGE - SN - ILOT - LAIC - EN - CARTE - QUARANTE - SLIP - SET - DEESSE - SR.
VERTICALEMENT
MITRAILLEUSE - MERIDIONALE - FINEMENT - RIS - NA - ERG - CAPS - NUIRE - ELAN - ELISE - ARTS - FELE - USITEES - SENTENCE - TRT.

4 FOIS QUATRE

Curatif - Dédommagement - Gamelle - Télépathie

BIFFE-TOUT

MERCREDI

MOTSFLÉCHÉSNEUFSURDOUZE

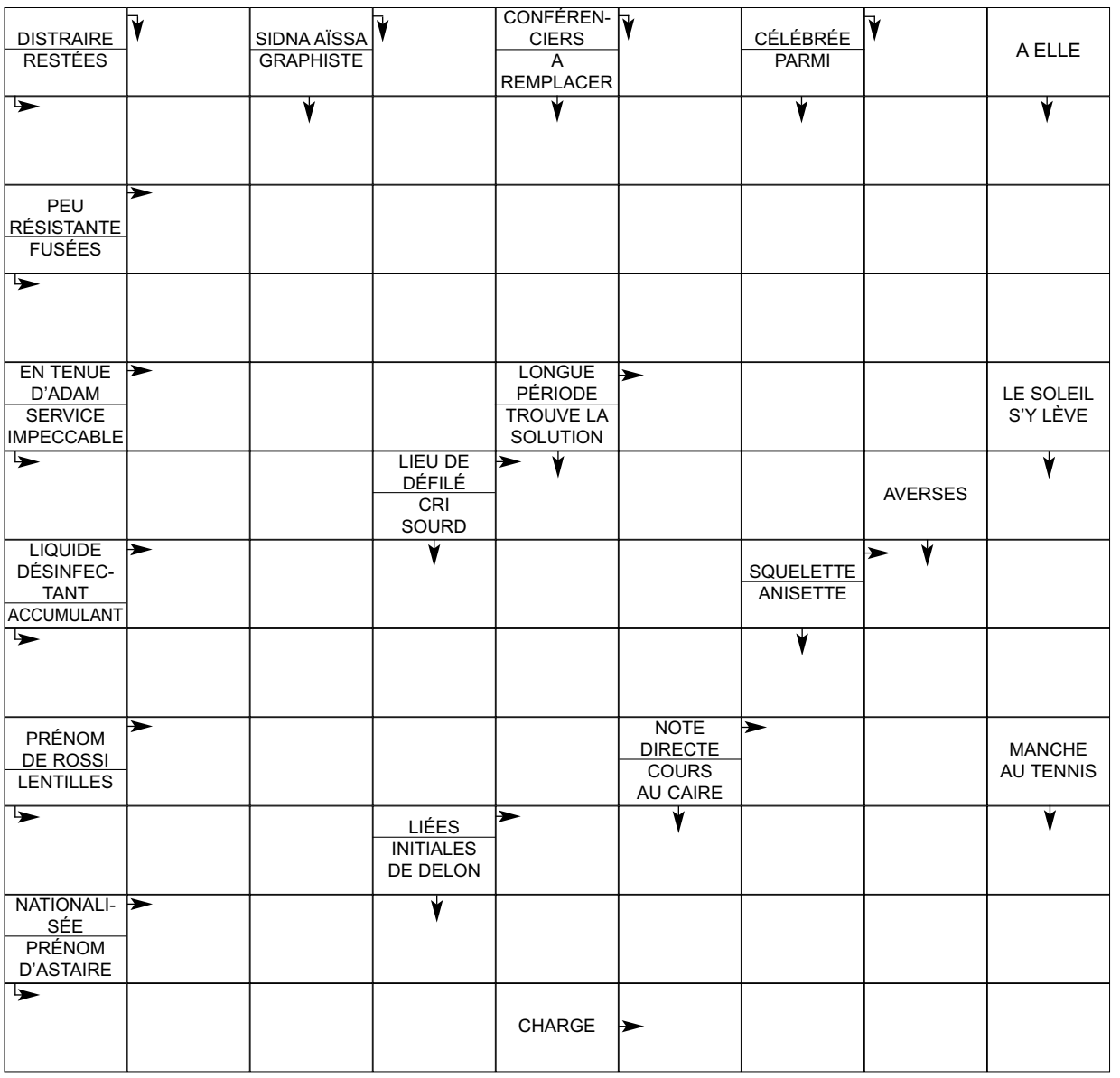

Le dernier MOT

Les lettres non utilisées serviront à former le mot dont la définition est ci-dessous

En 8 lettres :
Pull-over

U E E G A S I V C L S P A S S A G E				
N G M U R O C E D I E C L I I T T T				
M A M E C E R O E S J A O A E E H I				
U V V O G B B U F U O B N L N J G V				
R I U I M O V E P F U I G D E A E E				
H R L I D E T O C D R N U V R R C G				
S E T E U G N O L I O E E E B T A N				
T R T G P I S T O L E T U E M E B O				
R I N E V A T V P D A G R E E R L L				
R O M A N C E N O M R E S A M M E A				
L T N E I D T N E M R U O T C E T G				
F I I N S T R N M M R T U N N E L E				
F R T U I U T E E A E E O N C A E N				
L R O A C O R T G D S L I N C A V G				
E E R N N R I E I I P B A O A A S I				
U T I A T D I T R R M L N N L I M E				
V E C U O P E C A A E U Q S I D P P				
E G A T U N I M L P T T P R O F I L				

AVENIR	DIVAN	LAMBIN	PEIGNE	TERRITOIRE
CABINET	DUBOIS	LONGEVITE	PIANO	TIMBRE
CABLE	ELANCE	LONGUET	PISTOLET	TIRET
CAMP	ETENDRE	LONGUEUR	POEME	TOURMENT
CANAL	ETENDUE	LONGUE-VUE	POUCE	TRACE
CANOT	FINALEMENT	MEGOT	PROFIL	TRAIT
CINTRE	FLEUVE	MEMBRE	RIVAGE	TRAJET
CIRCUIT	FRONT	MESURAGE	ROMAN	TUNNEL
COFFRE	FUSIL	MESURER	SEJOUR	UN
COURS	GERME	MINUTAGE	SERMON	VERBE
CRISE	GILET	MOMENT	SIEGE	VETEMENT
DECORUM	GLACON	MUR	SVELTE	VISAGE
DEGRE	HIVER	ONGLE	TENDEM	
DEVOIR	ICEBERG	PASSAGE	TEMPS	
DISQUE	JUPON	PATIO	TERME	

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A ORDONNÉ SA CRÉATION LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

UNE AGENCE POUR LA RÉCUPÉRATION DES BIENS ET FONDS CONFISQUÉS

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création d'une Agence nationale chargée de la récupération des biens et fonds confisqués, indique un communiqué du Conseil. Evoquant le projet de loi relatif à la prévention et la lutte contre la corruption, le Président de la République a ordonné "la création d'une Agence nationale chargée de la récupération des

biens et fonds confisqués, en tant que nouveau mécanisme à placer sous la tutelle des ministères des Finances et de la Justice", précise le communiqué. Le Président Tebboune a affirmé que "la Justice est le seul et unique pouvoir habilité à se prononcer sur les affaires de corruption. Elle est la seule et unique source chargée de la mise en place des mécanismes judiciaires de prévention de la société contre ce fléau", ajoute la même source. **R.N.**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION //MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 // N°387//PRIX 20 DA

SELON JEUNE AFRIQUE :

« Mohammed VI assistera au sommet arabe d'Alger »

Le souverain marocain prendra part personnellement au sommet de la Ligue arabe, prévu les 1er et 2 novembre prochains à Alger. Est-ce une nouvelle ère dans les relations entre Rabat et Al- ger ? s'interroge la revue "Jeune Afrique".

C'est une information qui pourrait augurer d'un climat de décrispation totalement nouveau entre le Maroc et son voisin algérien,, explique la revue. Jeune Afrique a appris de sources très bien informées que sur instructions des plus hautes autorités marocaines, des contacts ont été établis avec plusieurs pays du Golfe (Arabie saoudite, Qatar, Émirats arabes unis, Koweït, Bahreïn...) pour les informer que le roi Mohammed VI « prendra part personnellement » au 31e sommet de la Ligue arabe, prévu les 1er et 2 novembre prochains à Alger. Le Maroc, faut-il le rappeler, a annoncé, mercredi dernier, que le ministre algérien de la Justice, Abderrachid Tebbi, fera le déplacement à Rabat pour délivrer l'invitation au prochain sommet de la Ligue arabe, prévu à Alger début novembre prochain. C'est ce qu'annonçait un communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères qui n'avait pas toutefois évoqué la date de la prochaine visite attendue de l'émissaire algérien au Royaume. Le déplacement de Tebbi à Rabat sera l'une des rares visites d'un responsable algérien chez le voisin marocain, compte tenu des frictions diplomatiques récurrentes entre Alger et Rabat. Par voie de communiqué, la diplomatie marocaine a indiqué que « dans le cadre de la préparation du prochain sommet arabe, prévu à Alger le 1er novembre 2022, les autorités algériennes ont décidé de dépêcher plusieurs émissaires dans les capitales arabes, porteurs d'invitations à tous les chefs d'Etat des pays membres de la Ligue arabe ».

R.N.

EDUCATION

BELABED : « PLUS DE 1.600 ÉTABLISSEMENTS DOTÉS DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES »

Le ministre de l'Education nationale a affirmé hier que 1.629 établissements scolaires ont été dotés de tablettes électroniques, ce qui permettra d'alléger le poids du cartable scolaire, notamment dans les premières années de scolarité. Invité du "Forum de la radio" de la Chaîne I, M. Belabed a précisé qu'"en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour trouver des solutions définitives au problème du poids du cartable scolaire, plusieurs mesures ont été prises, la plus importante étant la mise à disposition de tablettes électroniques au profit de 1.629 établissements, dans une première étape, en attendant la généralisation progressive de l'opération à l'avenir". Pas moins de trois millions d'écoliers (de la 1re à la 3e année primaire) bénéficieront d'une copie du livre scolaire, outre la possibilité de télécharger la version numérique du manuel pour les élèves du cycle primaire, a-t-il fait savoir. Le ministre a rappelé que les écoles primaires ont été dotées d'armoires pour ranger le deuxième manuel, et ce, conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire. adressées aux walis.

R.N

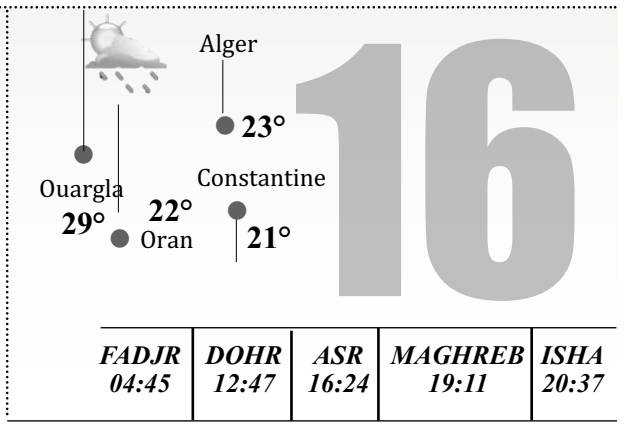

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:45	12:47	16:24	19:11	20:37

EMIGRATION CLANDESTINE À TAOUEGRITE (CHLEF)

UN RÉSEAU DE PASSEURS DÉMANTELÉ

Les éléments de la Sûreté de daïra de Taouegrite (nord-ouest de Chlef) ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine, à partir du littoral de Chlef, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. "Dans le cadre des efforts de lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine et le trafic de migrants, les éléments de la Sûreté de daïra de Taouegrite ont arrêté huit (8) personnes activant dans un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, et de trafic de migrants, à partir du littoral de Chlef ", a indiqué à l'APS le chargé de la communication auprès de ce corps sécuritaire, le commissaire de police Cherif Ankoud. Les investigations menées à ce propos, ont permis, a-t-il précisé, "l'arrestation de huit personnes, âgées de 15 à 55 ans, parmi les planificateurs de ces traversées, outre la saisie d'une embarcation, d'un moteur et d'une somme estimée à 1.190.000 DA".

DÉDIÉ À LA PROMOTION ET AU DÉVELOPPEMENT DES STARTUPS

LANCEMENT DU PROGRAMME HUAWEI SPARK À ALGER

Le programme international "Huawei Spark" dédié à la promotion et au développement des start-ups a été lancé, hier à Alger, par l'entreprise de télécommunications chinoise Huawei-Algérie et l'accélérateur public de start-ups "Algeria Venture". La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et du ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil. "Le programme international 'Huawei Spark' de soutien aux startups offre des ressources Cloud gratuites, une formation technique et un soutien spécialisé aux start-ups éligibles, tout en permettant de profiter des opportunités commerciales de l'écosystème Huawei Cloud", a-t-on expliqué auprès de Huawei. Il permet également aux start-ups algériennes "d'aller vers les marchés internationaux avec un accompagnement dans les salons et foires mondiales". **R.N.**

AGRICULTURE

NOUVELLE STRATÉGIE POUR LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

Le secrétaire général (SG) de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), en charge des missions du directeur général (DG), Nasreddine Messaoudi, a affirmé, hier, que les autorités concernées, dans divers secteurs, étaient en passe d'élaborer une nouvelle stratégie en matière de production de céréales. Intervenant devant la Commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Messaoudi a précisé que l'OAIC avait participé, début septembre, à une réunion des représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Industrie et des Ressources en eau, consacrée à "la conception d'une stratégie relative aux opérations de mécanisation, d'irrigation et de stockage en matière de céréaliculture et de production céréalière". Depuis, le groupe de travail intersectoriel (Agriculture, Industrie, Ressources en eau) tient des réunions périodiques "dans l'attente de constituer un dossier complet" à soumettre aux services du Premier ministre, a-t-il expliqué. Il a rappelé que les programmes futurs du Gouvernement viseraient à "assurer la production via différents types d'irrigation" et à aller vers l'exploitation de superficies dotées de moyens d'irrigation aussi bien dans le nord que dans le sud du pays. L'autosuffisance est "à la portée de l'Algérie", a-t-il soutenu, affirmant que "les conditions climatiques étaient le seul obstacle ayant empêché de réaliser cet objectif plus tôt". Il faudra, pour ce faire, "définir les ressources d'eau à même d'assurer l'irrigation de complément" dans le nord du pays, tandis que dans le Sud, il est question d'"exploiter d'autres superficies" à proximité de ressources en eau pour permettre à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance à travers "la rationalisation et l'intensification" des opérations d'irrigation.

R.E.